

Kelou Ploubêr

N°91
Juin 2019



Cérémonie du 8 mai



Vente de muguet par les élus du CMJ

XXXXXXXX





Comme vous le constaterez en lisant ce Kelou, une fois de plus, nous subissons les attaques de la minorité. La défaite semble toujours amère mais 2020 approche.... Depuis notre élection, l'opposition n'a jamais cherché à travailler de façon constructive.

Pour rappel, en 2009, l'équipe en place à l'époque avait fait le choix d'augmenter le taux de la taxe d'habitation de 1,81 % ce qui s'était traduit par une augmentation moyenne de 12% sur la feuille d'imposition, de même pour la taxe foncière. Mais, elle a certainement dû oublier cette augmentation...

Pour limiter la pression fiscale, nous avons choisi de supprimer l'abattement général à la base, s'appliquant uniquement à la taxe d'habitation, et de ce fait, aucun impact sur la taxe foncière. Il faut savoir que plusieurs facteurs rentrent en jeu dans le calcul de la taxe d'habitation : les revenus, le nombre d'enfants à charge, une modification de la valeur locative brute (suite à des travaux) et un changement de l'un de ces facteurs entraîne une hausse de la taxe d'habitation. Ce choix, nous l'avons fait car face à une baisse des dotations, à une augmen-

tation des charges de fonctionnement croissante et continue depuis, nous ne pouvons néanmoins poursuivre nos projets de développement du fonctionnement au plus juste. Nous sommes à la limite de notre capacité d'autofinancement. Nous ne pouvons pas couvrir un déficit, ce que nous nous refusons à faire.

Quoi qu'en dise la minorité, la ZAC de la Ploubezre nous enrichissons le patrimoine communal. Pour financer cette ZAC, il a fallu emprunter. Cet emprunt ne rentre pas dans le calcul de l'endettement des communes, et de ce fait, place Ploubezre dans le quart des communes les moins endettées du Trégor. Mais, cet emprunt est bien là et nous coûte annuellement 65 000 €. S'enrichir lorsqu'on a les moyens « oui », mais quand il faut emprunter pour payer du stock de terrains, il faut réfléchir, car c'est toute la communauté qui paye. Alors PLOUBEZRE à la dérive « NON » juste réaliste et garante d'une gestion saine à long terme en pensant aux générations futures.

Concernant « les chers contentieux » ; pour le premier fait énoncé : la qualité de la réalisation n'était pas en adéquation avec les attentes lors de la réception des travaux - avis partagés par un membre de l'opposition s'y connaissant bien dans ce domaine. La commune, garant du bon usage de l'argent public se doit de valider la qualité des travaux entrepris sur son territoire. Cela peut, en effet, amener à un contentieux avec une entreprise quand la qualité n'est pas au rendez-vous, même si, de manière systématique, la recherche d'une solution amiable est toujours recherchée.

Pour le second fait énoncé : Madame le Maire ne s'est jamais opposée aux modalités de transfert de la compétence musique. Seule l'équité entre l'ensemble des communes de LTC était recherchée. La saisine du Tribunal Administratif était le seul moyen de lancer une alerte sur le non-respect de la réglementation vis-à-vis du code général des impôts. Madame le Maire a sollicité une rencontre avec le Président de LTC afin de trouver une solution amiable. Cette rencontre a abouti à un accord pour l'avenir qui garantit dorénavant le bon fonctionnement des transferts de compétences pour les 60 communes du territoire.

Le seul objectif recherché durant notre mandat est d'œuvrer dans l'intérêt général des Ploubezriens maintenant et pour l'avenir.

La municipalité

Pa lennfet kazetenn ar gumun a welfet penaos ur wech c'hoazh ec'h omp taget gant minorelezh ar c'huzul-kêr. N'o deus ket lonket c'hoazh al lamm paket gante en eleksionoù diweañ. Met emañ 2020 o tostaat... N'o deus graet nemet derc'hel da nac'hañ pezh a oa kinniget ganeomp.

Soñj peus mac'hat penaos e 2009, devoa dibabet ar skipailh en karg d'ar c'houlz-se kreskiñ tell war al lojeiz (1,81 %) pezh a rae ur gresk a 12% war follenn an telloù ha memestra ewit an tell war ar glad. Met berr eo memor an dud-se surtut pa vez ret anaout a devoa graet memestra.

Ewit herzel gwask an telloù meump dibabet lemel devidad jerenal an diazez ewit pezh a sell eus tell war al lojeiz met pass war ar glad. Dalc'het vez kont eus meur a dra ewit jediñ tell war al lojeiz : gonidegezh an dud, niver ar vugale er gêr, cheñchamant e-barzh al lojeiz (war lerc'h labourioù), gwerzh feurmiñ an ti, pezh a c'hall displegañ kresk an telloù. Graet meump an dibab-se rak gant digresk an donezoniñ ha kresk an dispignoù liammet gant ezhommoù ar boblañs a zalc'h da greskiñ ingal abaoe un toullad

memestra da zerc'hel gant hon raktresoù bl deomp. N'hallomp ket diminuiñ hon c'hoazh gant ar c'hontrefed, e vefe savet ur

c'hontrefed, ec'h eo ar ZAC ur pouez dez pinvidikaet glad ar gumun met n'eo c'hantiñ ar ZAC-se, oa bet ret amprest-se ne vez ket dalc'het kont diontañ ewit hir eo a lak Ploubêr e-touesk kard kentan-kamandou Breizh an nebeutañ endleet met emañ aze memestra an amprest-se. Koust a ra 65 000 euro bep bloaz. Pinvidikaat pa vez leun ar godelloù dija met pa vez ret amprestiñ, vez ret en em soñjal muioc'h ewit div wech rak paeet vez gant pephini ac'hanomp er gumun. Ha neuze, PLOUBEZRE o vont a-dreuz "NANN", realist omp hepken ha prederiet gant ur mererezh yac'h war hir dermen en ur soñjal eus ar rummadoù da zont.

Ewit pezh a sell « les chers contentieux » da laras kaoz binimus ar minorelezh, ne oa ket kalite al labour a-unan gant pezh a oa bet gortozet. Un dra eo hag a oa bet anveet gant un ezel eus ar minorelezh, un den a vicher war an dachenn-se. Dlleout ar ra an dud e karg ober pled eus ar stumm ma vez dispignet arc'hant ar gumun ha gante ivez gwiriekat kalite al labourioù graet war e dachenn. Gallout a ra se sevel un tabut gant un embregerezh evel-just pa ne vez ket graet ul labour evel zo gleet met klasket meump ordin kavout un diskoulm dre gaer.

Ewit pezh a sell afer skol ar sonerezh : Biskoazh n'he deus an Itron maerez nac'het treuzkasadur ar c'hembeli-se. Kevionded etre an holl gumunioù hepken an hini a oa bet klasket kaout. Arhopadenn an tribunal amaezhel a oa an tu nemetañ da lakaat war evezh ar fed ne oa ket doujet da reolennoù kod jerenal an tailhoù. Goulennet he deus an Itron maerez neuze kaout un emgav gant Aotrou prezidant LTC ewit kavout un diskoulm dre gaer. Deut eo an emgav-se da vat ewit an amzer-da-zont. Diwar-vremañ vo reizet treuzkasadur ar c'hembelioù ewit 60 kumun an tiriad.

Bet eo a viskoazh labourat ewit interest an holl pal nemetañ hon leuriadur, hag a vo da viken.

Kuzul-kêr Ploubêr

A RECEVOIR

ÉDITORIAL DOSSIER

- Aménagement du bourg
- Cimetière
- Parc de loisirs
- Travaux au Carec
- Services techniques
- Nouveau lotissement
- Déchèterie
- Les cinq croix
- Prévention routière
- Pesticides

VIE DE LA COMMUNE

Bibliothèque

7

Formation des agents communaux 7
Conseil Municipal Jeunes 8

Lutte contre la mucoviscidose 10
Courir pour la vie, courir pour Curie 16

OPPOSITION MUNICIPALES 17 à 23

PAS À JOUR

Comité de jumelage - US Ploubezre 14
Min Ran - Basket Club 15

Crédit photos : Daniel Giraudon, Les associations de Ploubezre, Armèle R.D., François Vanghent

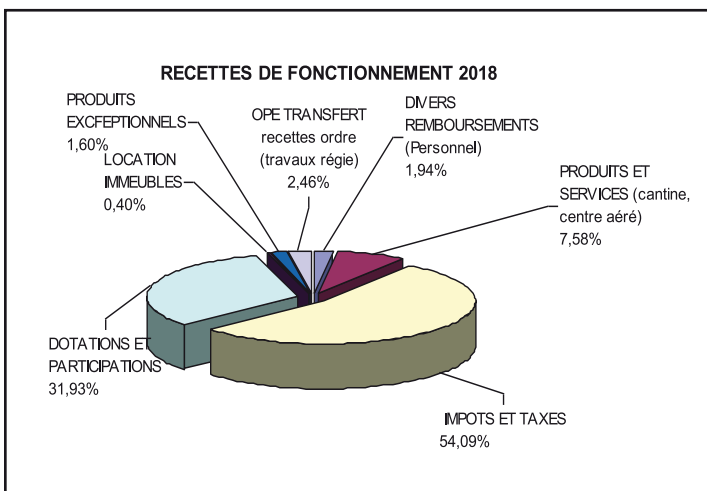
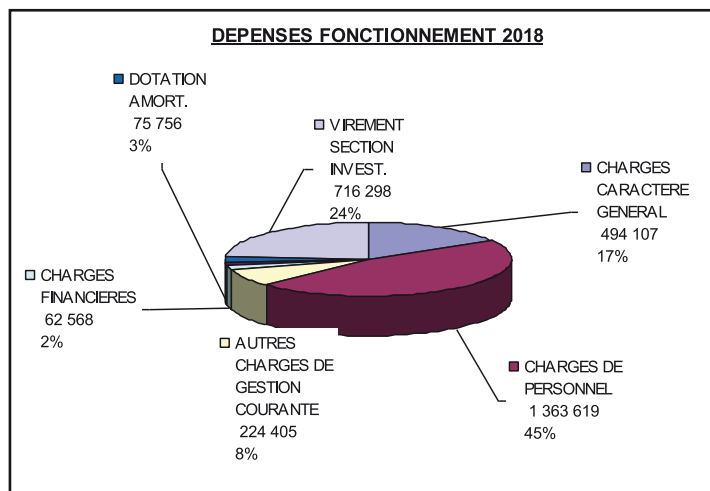
Compte Administratif 2018

1) section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2018 s'élèvent à 2 258 250.34 €, les recettes à 2 974 548 20 €. **L'excédent de fonctionnement est de 716 297.86 €, entièrement transféré à la section d'investissement du budget 2019.**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges caractère général	494 107 €	16,61%
Charges de personnel	1 363 619 €	45,84%
Autres charges de gestion courante	224 405 €	7,54%
Charges financières	62 568 €	2,10%
Charges exceptionnelles	37 794 €	1,27%
Dépenses imprévues et autres	-	0,00%
Dotations amort.	75 759 €	2,55%
Virement section invest.	716 298 €	24,08%
	2 974 548 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Divers remboursements (personnel)	57 639 €	1,94%
Produits et services (cantine, centre aéré)	225 393 €	7,58%
Impôts et taxes	1 609 066 €	54,09%
Dotations et participations	949 842 €	31,93%
Location immeubles	11 863 €	0,40%
Produits financiers	11 €	0,00%
Produits exceptionnels (recettes d'ordre)	47 707 €	1,60%
Ope transfert recettes ordre (travaux régie)	73 027 €	2,46%
	2 974 548 €	100,00%



2) Section investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 1 591 285 € auquel s'ajoute le déficit reporté de 2017 pour un montant 353 114 €.

Remboursement emprunts : 229 539 €

Dépenses immobilisations corporelles : 92 405 € dont :

- Matériel et outillage pour espaces verts et services techniques : 6 526 €
- Autres installations techniques : 25 577 €
- Tracteur : 52 400 €
- Informatique et bureautique : 6 674 €
- Divers : 1 228 €

Travaux en cours : 1 134 049 € dont :

- Travaux divers bâtiments : 28 296 €
- Chapelle de Kerfons : 10 734 €
- CAREC peinture : 24 148 €
- Travaux CAREC : 76 239 €

- Parking et abords CAREC : 495 556 €

- Voirie rurale : 168 746 €

- Voirie urbaine : 6 305 €

- Réaménagement RD11 : 317 304 €

Travaux en régie : 73 026 €

Toutes ces dépenses ont été réalisées avec les recettes suivantes pour un montant de : 1 188 250 €

- Emprunt : 0 €

- FCTVA : 113 422 €

- Excédent de fonctionnement 2017 : 845 000 €

- Subvention d'investissement : 52 274 €

- Amortissement : 75 755 €

- Taxe aménagement : 11 342 €

En résulte, un déficit reporté d'investissement sur 2019 de 756 149 €.

Budget primitif 2019

1) Les dotations de l'état

Les dotations de l'état n'étant pas connues lors du vote de notre budget, nous avons établi celui-ci, sur la base des dotations 2018

2) Impôts et taxes

Les taux d'imposition restent inchangés, soit

Taxe habitation : 20.69%

Taxe sur le foncier bâti : 23.15%

Taxe sur le foncier non bâti : 83.34%

Le total des recettes liées aux taxes s'élève à 1 434 149 €. L'attribution de compensation versée par LTC passe de 49 631 € en 2018 à 51 972 € pour 2019.

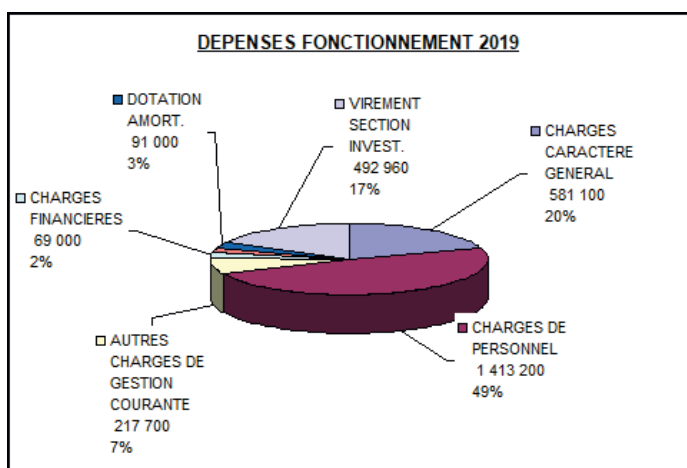
3) Budget 2019

1. Fonctionnement

Le budget primitif 2019 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 2 929 960 €. Ce budget permet d'inscrire un virement à la section d'investissement de 492 960 €.

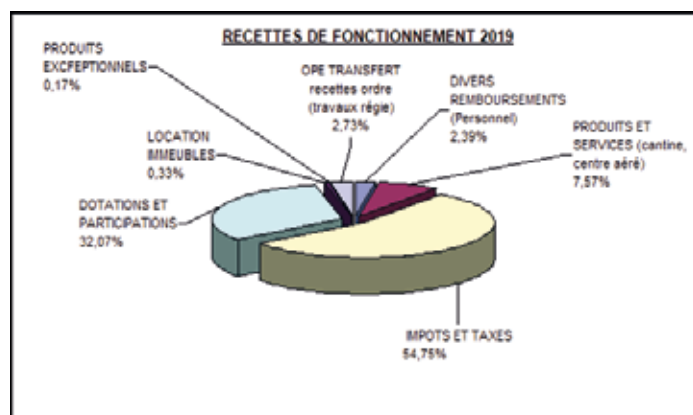
Les dépenses réelles sont en légère augmentation par rapport au budget 2018 de 0.98% et les recettes réelles en hausse de 2.83%.

Dépenses de fonctionnement		
Charges caractère général	581 100 €	19,83%
Charges de personnel	1 413 200 €	48,23%
Autres charges de gestion courante	217 700 €	7,43%
Charges financières	69 000 €	2,35%
Charges exceptionnelles	5 000 €	0,17%
Dépenses imprévues et autres	60 000 €	2,05%
Dotations amortissements	91 000 €	3,11%
Virement section investissement	492 960 €	16,82%
	2 929 960 €	100,00%



Recettes de fonctionnement		
Divers remboursements (personnel)	50 000 €	1,75%
Produits et services (cantine, centre aéré)	222 000 €	7,78%
Impôts et taxes	1 415 305 €	49,63%
Dotations et participations	1 065 920 €	37,38%
Location immeubles	13 500 €	0,47%
Produits financiers	20 €	0,00%

Produits exceptionnels	5 000 €	0,18%
OPE TRANSFERT recettes ordre (travaux régie)	80 000 €	2,81%
	2 851 745 €	100,00%



Ce que nous devons retenir :

Les charges de personnel représentent 49% des dépenses de fonctionnement.

Nous dégageons un virement de 492 960 € pour la section d'investissement, légère hausse par rapport à 2018. Les impôts et taxes représentent en recettes 55% de notre budget et les dotations 32%.

Notre budget est financé en quasi-totalité par nos impôts et les dotations.

2. Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 2 811 417 €.

Les dépenses : **mesures nouvelles 2019, s'élèvent à 1 451 117 €** auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2018 : 604 150 € (dont 1^{ère} tranche chapelle de kerfons pour 316 000 €) et le déficit 2018 : 756 020 €.

Les recettes **mesures nouvelles** s'élèvent à 2 121 680 €, auxquelles s'ajoutent les recettes à réaliser 2018 pour un montant de 689 608 €.

Les dépenses mesures nouvelles 2019 se décomposent comme suit :

Subventions d'équipements (éclairage parking CA-REC) : 86 436 €

Dépenses immobilisations corporelles 143 200 €

- Installations Techniques (chaudière mairie) : 15 000 €
- Matériel de transport : 15 000 €
- Matériel outillage services tech.et espaces verts : 13 500 €
- Matériel et outillage techniques : 37 700 €
- Matériel bureau et informatique : 20 000 €
- Mobilier : 27 500 €
- Autres immobilisations corporelles : 14 500 €

Travaux en cours : 908 637 € TTC

- Rénovation chapelle de Kerfons 2^{ème} tranche : 400 418 €
- Subventionnée à hauteur environ de 237 000: €
- Voirie rurale 2019 : 150 000 €
- Etude Pont du Quinquis : 10 000 €
- Voirie urbaine : 160 000 €
- Signalétique : 10 000 €
- Rénovation enclos église : 25 000 €
- Etude aménagement RD 11 sortie sud : 22 500 €

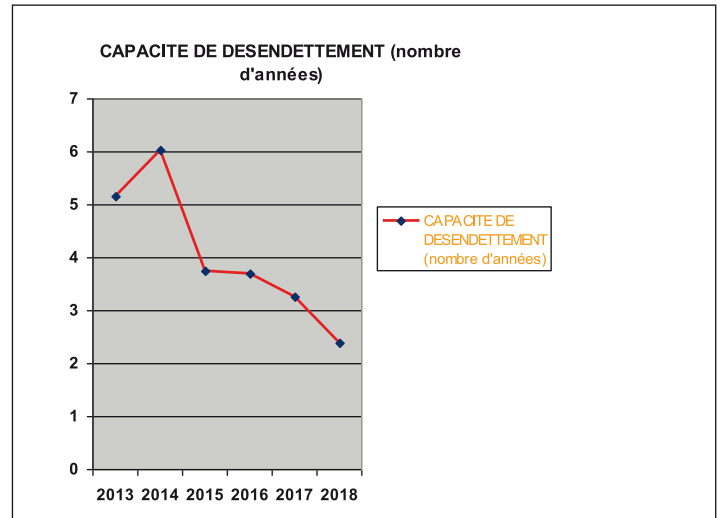
- Divers travaux bâtiments : 90 719 €
- Réfection chauffage longère et bibliothèque CAREC + tableau électrique : 40 000 €.

Travaux en régie : 80 000 €

Remboursement Emprunt : 232 844 €

Les recettes de la section d'investissement sont constituées par :

- Virement de la section de fonctionnement 2019 : 492 960 €
- FCTVA 205 000 €
- Subventions (dont Kerfons : 237 000 €) 406 143 €
- Emprunts 2019 221 403 €
- Excédent fonctionnement 2018 716 298 €
- Recettes d'amortissements 80 000 €
- Restes à réaliser 2018 689 608 €
dont 300 000 € d'emprunt réalisé janvier 2019



	2014	2015	2016	2017	2018
Epargne brute (recettes réelles - dépenses réelles)	418 811,95	598 602,78	593 764,97	587 729,68	709 102,74
Remboursement K emprunt	281 026,00	280 293,00	274 557,00	271 782,00	229 539,16
Epargne nette	137 785,95	318 309,78	319 207,97	315 947,68	479 563,58
Capital restant du	2 521 839,00	2 240 227,00	2 186 142,00	1 914 360,00	1 684 820,84
Capacité de désendettement (en nombre d'années)	6,02	3,74	3,68	3,26	2,38

Depuis le début de notre mandat, la capacité de désendettement de la commune diminue chaque année. En 2014, il fallait 6 années d'épargne brute pour rembourser notre dette, à fin 2018 il nous faut 2,38 années.

3. Les Budgets annexes

- Budget primitif 2019 de l'eau

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 322 210 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 213 556 €

- Budget primitif 2019 Opérations Funéraires

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 4 200 €

- Budget primitif 2019 de la Zone d'Aménagement Concertée

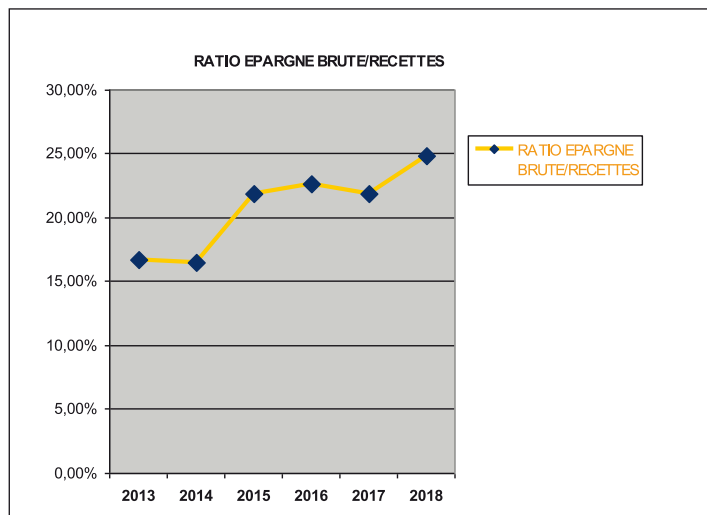
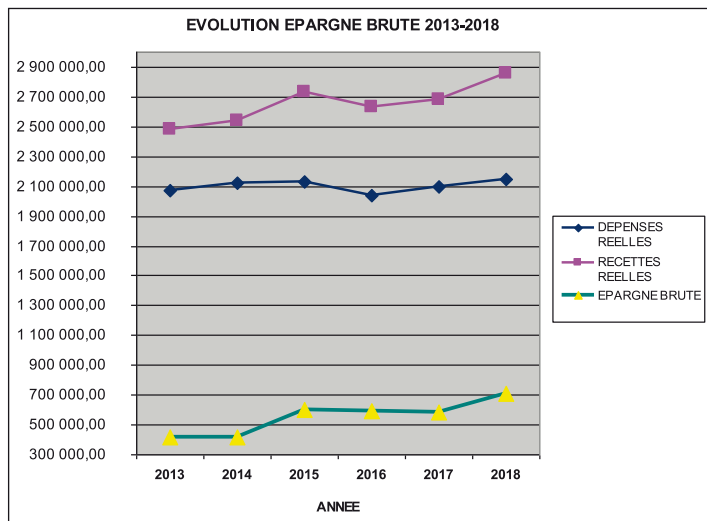
En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 486 078 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 371 838 €

- Budget primitif 2019 du Pôle Médical

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 79 000 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 109 059 €



Vie de la commune / Buhez ar gumun

Centre de Loisirs

CENTRE DES MERCREDIS : OUVERT DE 7H30 à 12H30 ou 18H30.

Depuis mars, le centre de loisirs des mercredis propose aux enfants de découvrir de nouvelles activités encadrées par des intervenants extérieurs dans le cadre du dispositif « plan mercredi ».

Ainsi les enfants ont pu être initiés à la culture bretonne (danse, langue) par l'intervenante Aude Rouxel, ensuite ils ont découvert la programmation et la manipulation d'un robot avec l'intervenant Mathieu Pelingre de chez NOKIA , bientôt ils seront familiarisés à la langue des signes avec l'intervenante Cindy Charrié-Le Damany et pour finir une initiation à la couture avec Martine Culas .

En parallèle à tout cela, l'équipe d'animatrice (teur) propose aux enfants de construire une cabane et de participer à un rassemblement le 5 juin au Palacret dans le cadre d'une animation « nature et jeux » en partenariat avec war an dro nature.

CENTRE DE L'ETE :

Ouvert du 8 juillet au 2 août. Pour les enfants de 3 à 13 ans.

Des camps seront encore proposés : camping de St Efflam avec activités « char à voile » et « équitation ».

Du 9 au 12 juillet pour les 6-8 ans - Du 15 au 19 juillet pour les 9-10 ans - Du 22 au 26 juillet pour les 11-13 ans

Une réunion d'information et d'inscription aura lieu le mercredi 5 juin à 18h au pôle St Louis.

L'école maternelle fait sa porte ouverte le **SAMEDI 25 MAI LE MATIN.**



Conseil Municipal des Jeunes



Le mois de mai 2019 sera un mois bien chargé pour les jeunes du CMJ.

En effet le 1er mai les jeunes ont organisé une vente de muguet afin de collecter de l'argent pour l'organisation d'un goûter pour les jeunes de Ploubezre le 25 du même mois. Nous en profitons pour remercier les personnes qui ont accepté de fournir du muguet pour cette vente.

Les jeunes ont également participé et participeront aux différentes commémorations (Souvenir des déportés, le 29 avril, la fin de la 2nde guerre mondiale le 8 mai et le souvenir du maquis de Kerguiniou le 2 juin prochain).

Nous les remercions également pour leur engagement et leur participation aux collectes qui ont eu lieu fin avril pour la Banque Alimentaire.

Parmi leurs actions, il y a aussi la création du Logo du CMJ ainsi qu'une proposition de Logo pour le CCAS de la commune.

Le point fort du mandat de ce premier CMJ, sera le goûter qu'ils organisent le samedi 25 mai prochain. Ils souhaitent proposer un goûter gratuit aux jeunes de 8 à 15 ans. Il y aura différentes animations tel que des ateliers de jeux, de confection de crêpes, le tout dans une ambiance festive et musicale. La participation à cette après-midi sera sur inscription avec autorisation parentale.

Goûter gratuit ouvert aux jeunes de Ploubezre de 8 à 15 ans :

SAMEDI 25 MAI 2019

De 14h30 à 17h30 à la salle du CAREC

Fiche d'inscription dans les commerces et en mairie à remettre avant le 18 mai.

(Sans cette inscription et l'autorisation parentale, les jeunes qui viendront ne pourront pas participer au goûter)

Organigramme des services municipaux

Des personnels au service des Ploubezriens !

Les projets municipaux ne peuvent être mis en place que grâce aux services municipaux, car eux aussi sont au service des habitants. La mission principale des services municipaux est de faire vivre la commune, d'œuvrer dans l'intérêt de la ville et des Ploubezriens.

Certains services sont directement tournés vers le public alors que d'autres, rouages souvent essentiels dans l'organisation et l'activité d'une mairie, sont dans l'ombre, tels que les Finances, les Ressources Humaines,

SERVICE ADMINISTRATIF



- 1 agent au Service Ressources Humaines et Affaires Sociales, Paie, Demande d'aide au CCAS, Banque alimentaire (Catherine)
- 1 agent au Service urbanisme, affaires foncières, demandes de subvention. (Nathalie)
- 1 agent au Service Comptabilité, Concessions du cimetière et législation funéraire. (Véronique)
- 1 agent à l'Accueil / Etat Civil, Dépôt des dossiers, Inscriptions scolaires, garderie, réservation des salles. (Alicé)
- 1 agent à l'Accueil / comptabilité, élections, banque alimentaire. (Solène)
- 1 agent responsable du service enfance jeunesse, centre aéré, cantine, (Yvelyne)

LE RESTAURANT SCOLAIRE

Parmi les 104 élèves en maternelle, 90 mangent à la cantine et parmi les 167 en élémentaire, environ 150 élèves déjeunent quatre midis par semaine, soit 90% des élèves.

Manu DESBOIS est le responsable de la production culinaire, Il est aidé dans sa mission par 2 agents de restauration Gilles Even et Isabelle Gomes.

La plus grande majorité des produits sont achetés chez des producteurs locaux favorisant ainsi les circuits courts,

Un produit bio est servi chaque jour et les viandes sont d'origine française.

Les menus sont élaborés par Manu Desbois et validés par la commission restauration composée de parents d'élèves, cuisiniers et ATSEMS.

Les menus sont affichés à différents endroits de l'école et sur le site internet de la commune.

L'organisation des repas se fait en 2 temps : maternelle, C.P, CE1 à 12h et ensuite les CE2, CM1, CM2 à 12h50.

Le service est assuré par des agents et des ATSEMS (Patricia, Isabelle, Delphine, Gwendoline, Nicolas, Gilles, Isabelle, Manu, Justine, Mélanie, Nelly, Gyslaine et Anne).

En 2018 nous avons remplacé un des fours pour un montant de 16,000€.

La municipalité reste soucieuse de veiller à ce que toutes les règles d'hygiène et de sécurité soient respectées pour le bien être de vos enfants, et reste à l'écoute des agents pour leur permettre d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions possibles.



(Gilles, Manu, Isabelle, Justine)

LES A.T.S.E.M.

(agent territorial spécialisé des écoles maternelles)

Ecoles, accueil périscolaire et centre de loisirs

A l'école les Atsem ont un rôle complémentaire des enseignantes et les tâches qu'elles assurent sont essentielles au bon fonctionnement de l'école. Elles assument une triple fonction éducative, d'aide pédagogique et d'entretien.



De gauche à droite : Anne, Yveline, Ghyslaine, Nelly, Justine et Mélanie.

L'accueil périscolaire est ouvert le matin de 7h30 à 8h35, et le soir de 16h30 à 18h30

Les enfants sont accueillis par du personnel municipal.

Les enfants de maternelle sont amenés à l'école à 8h40 et sont accueillis ensuite par les ATSEM.

Les enfants des classes élémentaires sont accueillis à partir de 8h35 par les enseignants.

Le centre aéré est ouvert pendant les petites vacances pendant 1 semaine, sauf en décembre, quatre semaines en juillet et tous les mercredis de l'année scolaire de 7 h 30 à 18 h 30 avec la possibilité de demi-journée le matin.

Les agents d'entretien

Les agents interviennent tous les jours à l'entretien des locaux (Mairie, Gymnase Paugam, Carec, école, cantine, centre médical, St Louis) Claudine, Patricia et Gwendoline.

SERVICE TECHNIQUE

les services techniques de Ploubezre sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions d'ordre technique.

- Pôle Entretien des bâtiments et du patrimoine

Gilbert, Lucien.

L'équipe s'occupe à la fois du suivi des projets de conception et des opérations de maintenance et d'entretien courants de tous les bâtiments communaux. Une forte attention est portée aux performances énergétiques des bâtiments



(Patrick, Ludovic, Lucien, Gilbert, Julien, Alexandre, Vincent.)

et aux travaux de rénovation permettant leur amélioration.

- Pôle Entretien de la voirie

Patrick, Julien, Pierre-Yves (absent sur la photo), Vincent. L'équipe s'occupe des réparations et de l'entretien de la voirie en interne, des interventions d'urgence liées à la sécurité. La variété des actions menées implique une parfaite connaissance du terrain. Chaque agent du service technique, de par ses compétences, permet d'apporter une réactivité et une technicité reconnues dans chaque domaine d'intervention préservant ainsi la qualité du cadre de vie.

- Pôle Espaces verts

Arnaud, (absent sur la photo) Ludovic, Alexandre, 1 Contrat d'apprentissage (absent sur la photo)

Pour la sécurité de tous ainsi que pour la protection de l'environnement, la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche zéro phytosanitaire, démarche relayée et partagée par tous les agents. La propreté des espaces publics reste un objectif essentiel pour que les habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable et respecté par tous.

Chapelle de Kerfons

Contrairement à ce qui avait été annoncé en début d'année et en raison du retard pris dans le projet de rénovation de la Chapelle, celle-ci sera ouverte au public jusqu'à fin août, la fréquentation pour l'année 2018 est de 2420 visiteurs.

Comme l'année dernière la chapelle de Kerfons sera ouverte de l'Ascension et Pentecôte et du 15-juin au 31 août.

Les 6 guides recrutés par la commune accueilleront le public pendant toute la saison estivale.

Chaque année la Mairie recrute pendant la saison des étudiants habitants de la commune pour assurer les visites ; Steven Thos, Goaziou Maëlle, Li-xia Houssier, Loann Guilchou, Louise Le Bozec et Maëlwenn Morvan qui accueilleront le public ont reçu une formation assurée par Jean Yves Le Moing.



HORAIRES d'OUVERTURES de la CHAPELLE DE KERFONS, saison 2019

La chapelle est ouverte au public depuis le mois de mai 2019 :

- Dimanche 26 mai, Jeudi 30 et vendredi 31 mai.
- Samedi 1^{er}, dimanche 2 juin, samedi 8, dimanche 9 et lundi 10 juin et du 15 juin au 30 juin tous les jours sauf le mardi
- du 1^{er} juillet au 31 août tous les jours

Tarif des visites : 2€ pour les adultes

Gratuit : pour les habitants de la commune, les enfants et les personnes en gîte sur la commune, 1.50 € pour les groupes de plus de 15 personnes.

Doyenne

En ce début d'année 2019, une délégation d'élus a rendu visite à Marie Louise Le Bris née le 9 septembre 1917.



Notre doyenne, entourée de ses trois enfants : Robert, Emilienne et Annie, nous a reçus dans sa coquette maison de Crec'h Olier où nous avons partagé le verre de l'amitié pour fêter l'année nouvelle.

Banque alimentaire

La collecte de produits alimentaires au profit de la banque alimentaire s'est déroulée les vendredi 26 et 27 avril 2019 à l'Intermarché de Ploubezre.

Merci aux bénévoles qui participent à ce geste de solidarité pour les plus défavorisés de notre territoire. Un merci particulier aux jeunes du conseil municipal qui, avec enthousiasme, se joignent à nos équipes.



De ploubezre à Mountain View

Ayant une formation d'ingénieur en électronique, je participais chez Alcatel à un projet de téléphonie mobile par satellite. C'est alors que la société cliente (Globalstar) m'a proposé un poste chez elle en Californie. Ma femme et moi (nous venions de nous marier) sommes donc partis pour la Silicon Valley en 1997. Etant né au Canada, j'ai obtenu la nationalité canadienne, il m'a donc été facile d'obtenir la « green card », sésame qui permet aux étrangers de travailler aux USA. Depuis, nous sommes installés là-bas et, comme la plupart des gens vivant dans cette région, j'ai changé plusieurs fois de compagnie et travaille actuellement dans une start up spécialisée dans la messagerie mobile et Internet.

La Californie a toujours accueilli beaucoup d'étrangers et leur intégration y est assez facile : on arrive rapidement à se faire des amis américains, ou français, ou chinois (mon épouse est Chinoise), ... On y mange d'ailleurs beaucoup mieux que dans la moyenne aux Etats Unis : il y a des restaurants de tous les pays, avec bien sûr une prépondérance de restaurants mexicains et, dans notre zone, de restaurants asiatiques. Pour les amateurs de poissons et fruits de mer, il y a un marché sensationnel à San Francisco. Mon épouse trouve également tous ses ingrédients favoris dans un super-marché chinois à deux pas de la maison. Les Français ne pouvant pas se passer de vin trouvent même la Napa Valley à une heure de route !

Nous avons acheté une maison à Mountain View (environ 50 km au sud de San Francisco), juste après la crise de 2008 au moment où les prix de l'immobilier avaient beaucoup baissé. Sa structure en bois est loin de celle de la robuste maison bretonne en pierres. Mais cela est sans doute mieux adapté au danger permanent qui guette la Californie : les tremblements de terre. Autre différence qui surprend au début : il y a beaucoup de règles à respecter concernant les pelouses devant les maisons et l'interdiction d'y mettre une clôture. Le climat est très agréable (de type méditerranéen) et nous en profitons pour planter autour de la maison divers arbres et plantes qui produisent abondamment (citronniers, pruniers, framboisiers, tomates, ...).

Nous avons deux garçons (de 19 et 17 ans) qui ont fréquenté une école trilingue (anglais, chinois et français) jusqu'à l'équivalent de la troisième en France. Le système scolaire

laisse beaucoup de liberté aux établissements pour définir leurs programmes mais les études peuvent coûter beaucoup plus cher qu'en France.

Dans la Silicon Valley, les salaires sont plus élevés qu'en France mais tous les prix y sont aussi plus élevés, surtout en ce qui concerne la santé. La protection sociale est évidemment très limitée et chacun doit surtout la gérer lui-même. Le marché du travail offre beaucoup d'opportunités dans cette zone. Heureusement, car quand une société veut licencier, elle peut très bien vous prévenir le matin et vous demander d'avoir quitté définitivement votre bureau à midi ! Les déclarations de revenus (pour les impôts californiens et pour les impôts fédéraux) sont parfois complexes et, pour éviter les difficultés, il faut faire appel à un « lawyer » pour les effectuer. Lors des élections, notamment celles de l'état de Californie, nous devons, en plus d'exprimer notre choix de base, donner notre position sur des dizaines d'autres sujets.



La Californie est également un état privilégié par la nature. On y trouve une côte aux paysages très variés et avec une vingtaine de « misiones » (créées par les Espagnols pour évangéliser les Indiens et dont il reste des églises et des cloîtres) très intéressantes à visiter. Entre la côte et les parcs nationaux (Yosemite, Sequoia National Park, ...), on trouve de gigantesques exploitations fruitières où travaillent les immigrants mexicains et des fermes de N fois mille vaches !

Comme Breton, je peux pratiquer la voile dans la baie de San Francisco et, comme Canadien, trouver l'hiver la neige à trois heures de route de chez moi pour faire du ski au Lake Tahoe. La Vallée de la Mort et le Gran Canyon ne sont pas loin non plus.

Depuis quelques années, j'ai obtenu la nationalité américaine, ce qui a évidemment surpris mes parents ! Mais je reste quand même français. Nos liens avec Ploubezre sont restés très forts et nos fils sont venus passer un mois et demi tous les étés à Kervoiziou chez mes parents. Ils ont même fréquenté plusieurs fois le centre aéré de Ploubezre, fait des stages de voile à l'île Grande et des stages de foot à Lannion. Il ne reste plus qu'à faire un jumelage entre Ploubezre et Mountain View !

Les ambassadeurs de prévention du SMITRED Ouest d'Armor

Ils sont trois, trois nouveaux agents assermentés et formés par le SMITRED Ouest d'Armor pour sensibiliser et informer les habitants de Guingamp-Paimpol Armor-Argoat, du SMICTOM du Ménez Bré et de Lannion-Trégor Communauté au tri des déchets.

Chaque jour, ils se rendent sur le terrain pour constater les erreurs de tri dans les bacs d'apports volontaires et individuels ou encore dans les déchèteries mais leur rôle n'est pas de réprimander. Au contraire, ils sont là pour aider et accompagner les habitants dans leur geste de tri. Ils ont une mission de contrôle qualité.

Le tonnage de la collecte sélective augmente et donc les erreurs de tri également. Or, un mauvais tri se traduit par un coût supplémentaire pour l'habitant. En effet, une baisse de la qualité du tri induit des diminutions sur les soutiens financiers et cela a des conséquences sur l'ensemble de la population qui peut être impactée par la TEOM.



Ploubezre La Run éco team

Encadrés par Eric le Yaouanc et Gildas Nicolas, enseignants au Lycée Pommerit, les 26 lycéens de seconde professionnelle agro-équipement du Lycée Pommerit se sont élancés sur les routes de Ploubezre. Munis de gants et d'un sac à dos, les jeunes étaient parfaitement équipés pour collecter les déchets jetés sur les bords des routes. Alors qu'il était initialement prévu de parcourir 8,5 km, ils ont finalement parcouru 4,854 km et collecté 40 kg de plastiques, bouteilles, canettes de sodas... A l'issue de la course les déchets ont été pesés, puis triés dans des bacs mis à disposition par Valorys. A bord du véhicule pédagogique du Smitred, les 2 animateurs ont expliqué les enjeux du tri des déchets. Cette course s'inscrit dans la thématique "Santé et environnement". Deux coureurs des Rederien Ploubezre se sont joints à la course. Après les remerciements de Mme Brigitte Gourhant, maire de Ploubezre, une petite collation ainsi que des petits cadeaux ont récompensé les jeunes coureurs, également protecteurs de la Plannète !



GRDF

A compter du mois d'avril 2019 GRDF va déployer sur notre commune le nouveau compteur communicant Gazpar auprès des foyers raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.



Ce boîtier orange mesure la consommation de gaz, quel que soit le fournisseur d'énergie, et transmet les données quotidiennement à distance.

Avec ce dispositif, chacun peut accéder à ses données de consommation de façon quotidienne et bénéficier d'outils simples permettant d'optimiser sa consommation via un espace personnalisé et sécurisé sur le site www.grdf.fr. Les données mensuelles seront quant à elles directement transmises aux fournisseurs d'énergie.

L'un des objectifs visés par Gaz Réseau Distribution France (GRDF) est de faciliter la compréhension des consommations pour contribuer, par la suite, à une meilleure efficacité énergétique.

Rappelons que ces compteurs sont installés gratuitement (11 millions de clients devraient être équipés d'ici 2022) et qu'ils ne modifient ni le contrat client, ni le prix de la fourniture de gaz naturel.

Les occupants des habitations concernées seront prévenus par courrier indiquant le nom de l'entreprise de pose et les modalités pratiques.

Pour toute question relative au déploiement du compteur communicant gaz, un seul numéro :

09 70 73 65 98

du lundi au vendredi de 8h à 21h et le samedi de 8h à 20h (prix d'un appel local).

Plus d'infos sur : www.grdf.fr/contact-particuliers

Bocage du bord de route : un plan de gestion pour 2019, et une gestion participative

La gestion du bocage du bord de route est un enjeu important. En effet, il est nécessaire de le préserver, car il fait partie intégrante de notre paysage trégorrois, assurant des fonctions paysagères, mais aussi de préservation de la qualité de l'eau, et d'abris pour la faune et la flore locales. Mais quand ces haies ne sont pas gérées durablement, elles peuvent avoir un impact sur les équipements publics. Les routes trop ombragées restent humides et se dégradent plus rapidement, et des branches peuvent endommager les réseaux téléphoniques ou électriques. La commune a donc fait le choix de s'engager dans un plan de gestion global du bocage du bord de route, en partenariat avec le service environnement de LTC. Le principe est de découper le territoire communal en une dizaine de zones. Chaque année, une zone sera concernée par des travaux de gestion participative du bocage.



Pour cela, après une journée d'information des propriétaires riverains, nous organiserons le marquage des arbres à couper ou à élaguer en présence des propriétaires. La réalisation des travaux incombe aux propriétaires ou aux exploitants des parcelles. Dans le cas d'arbres dangereux ou d'impossibilité de les réaliser, la commune pourra, selon les cas, réaliser les travaux pour son compte.

Pour faciliter le travail, les chantiers d'abattage auront lieu au cours d'une semaine banalisée, durant laquelle les routes concernées seront barrées.

Une première expérience grandeur nature a été menée sur la zone nord ouest de la commune (Pors Don, Quinquis, Traou Jacob). Malgré les délais d'information assez courts, l'implication des propriétaires a été très bonne, et les résultats ont pu être appréciés par tous. Merci à tous pour votre participation !

Derniers travaux pour la Rénovation du chauffage du Carec

En fin d'année 2018, nous avons mis en service la nouvelle chaudière à gaz de ville au Carec. Pour rappel, auparavant, l'ensemble du Carec était chauffé grâce à des convecteurs électriques, ce qui coûtait énormément à la commune. Une nouvelle chaudière 100kW a donc été installée, et la grande salle a été équipée d'aéro-convecteurs à eau chaude, ainsi que d'une régulation performante. Il sera désormais possible de commander la température de la grande salle du Carec depuis la Mairie, et de programmer les plages d'occupation pour optimiser la facture énergétique.

En 2019, nous profiterons de cette chaudière pour installer des radiateurs à eau chaude dans le reste du bâtiment, soit le hall d'entrée, la bibliothèque, la salle de réunion et la salle de musique. Les travaux seront réalisés au cours des vacances d'été.

Surveillance des personnes sensibles

La commune de Ploubezre souhaite recenser les personnes fragilisées qui peuvent nécessiter une attention particulière en cas de situation « de crise »

Quel public peut se signaler en mairie ?

- Les personnes sous télé-assistance
- Les personnes sensibles aux fortes chaleurs type canicule
- Les personnes vivant seules, sans voisinage proche
- Les personnes malendantes, mal ou non voyantes, à mobilité réduite

Les personnes sous surveillance médicale rapprochée et bénéficiaires de soins réguliers.

Cette liste n'est pas exhaustive et si vous hésitez à vous signaler, prenez contact avec la Mairie qui prendra connaissance de votre situation et décidera, avec vous, de l'intérêt de cette démarche. Nous vous demanderons de nous transmettre vos coordonnées complètes, le motif de la surveillance particulière, éventuellement le nom et le numéro de téléphone d'une personne de votre famille à contacter. Ces données resteront bien entendu strictement confidentielles.

En cas de problème, la mairie prendra contact avec vous ou prendra les dispositions nécessaires à votre situation.

Accompagnement habitants sur leurs projets en matière d'architecture et de patrimoine :

- Madame Giraud Cherel, **architecte conseil du CAUE** reçoit au **siège de LTC**, le **1^{er} et le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14h à 17h**, sur rendez-vous, les administrés soit en avant projet, soit pour des projets faisant d'objet de prescriptions ou refus de votre part en matière de paysage et d'architecture. En cas de demande de RDV ou si vous sentez un accompagnement nécessaire il faut renvoyer vos administrés **vers nos instructeurs qui gèrent les prises de rdv** et non vers le CAUE à St Briec.
- parallèlement Madame ANDRE, **Architecte des Bâtiments de France**, tient des permanences à la **maison de l'Etat**, un **vendredi matin par mois**. La **prise de rendez-vous** est à faire auprès de l'**UDAP des côtes d'Armor au 02 96 60 84 78**. A noter que la prochaine permanence de Madame ANDRE se tiendra le 17 mai prochain matin.



1, rue Monge - CS 10761 - 22307 LANNION Cedex | Tél/Pgz: 02 96 05 09 00
1, strada Monge - CS 10761 - 22307 LANNION Cedex | Fax/Faks: 02 96 05 09 01

www.lannion-tregor.com

Tu te gêne pas, alors moi non plus.

Divagation des chiens

Il est interdit de laisser divaguer un animal domestique (article L. 211-19-1 du Code rural).

Un chien aussi gentil soit-il peut avoir une réaction imprévisible dans un contexte favorisant. Il suffit d'une fois pour que l'animal errant provoque un incident.

C'est la responsabilité civile du propriétaire qui est engagée.

Lorsqu'un animal est trouvé en divagation sur la voie publique, il doit être conduit à la fourrière.

La fourrière doit alors prévenir son propriétaire, qui dispose d'un délai de 8 jours ouvrés pour venir le chercher (article L. 211-24 du Code rural).

L'animal n'est restitué à son propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière (frais assez onéreux).

Wie du mir – so ich dir?

Mach's bitte weg – DANKE!



Prière de nettoyer après. Merci.

La qualité des dépôts des déchets végétaux en déchèterie se dégradent



Depuis quelques mois, nous constatons que la qualité des déchets végétaux déposés par les usagers et les professionnels se dégradent.

En effet de nombreux indésirables y sont retrouvés comme par exemple de la ferraille, du plastique ou encore des encombrants.

Les conséquences sont importantes. En effet, ces indésirables occasionnent de la « casse » sur nos outils de broyage et les réparations représentent des coûts énormes.



NE PAS DEPOSER DANS LES VEGETAUX

Sacs et objets en plastique - Troncs et souches Pièces métalliques - Gravats et cailloux

Merci de votre contribution à la qualité du tri

Compteurs communicants gaz



Vos contacts en Côtes d'Armor

Vous cherchez des informations générales sur les compteurs communicants gaz ?



<http://www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/compteur-communicant-gaz-gazpar>

Vous avez des questions sur Gazpar ? Vous vous interrogez sur ses avantages, son déploiement, ses fonctionnalités, ... ?



<http://www.grdf.fr/particuliers/faq-gazpar-compteur-communicant>



Service client puis choix 2

N°Cristal 09 69 36 35 34

APPEL NON SURTAXE
Du lundi au vendredi de 8h à 21h
Le samedi de 8h à 20h



GRDF Compteurs communicants gaz
TSA 85101
27091 EVREUX CEDEX

Vous souhaitez modifier votre rendez-vous ?



<http://www.grdf.fr>



02 23 52 19 12
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Vous souhaitez joindre l'entreprise de pose qui est venue (ou va venir) changer votre compteur ?



02 23 52 19 12
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Vous n'avez plus de gaz suite à votre changement de compteur et vous ne parvenez pas à remettre votre installation en gaz ? (Demande de remise en gaz)



02 23 52 19 12
Du lundi au vendredi de 8h à 20h
Le samedi de 8h à 13h

Vous disposez d'un compteur communicant gaz ? Pour consulter vos données de consommation, créez votre espace GRDF à partir de mai 2017



<https://www.grdf.fr/monespace/creation>

Vous sentez une odeur de gaz ? Urgence ou dépannage gaz



Urgence sécurité gaz

0 800 47 33 33 Service & appel gratuits

24/24, 7/7

Quel que soit votre fournisseur
L'énergie est notre avenir, économisons-la !

GRDF, Société Anonyme au capital de 1 800 745 000 euros. Siège social : 6 rue Condorcet, 75009 Paris. RCS Paris 444 786 511.

Gazpar
Le compteur communicant gaz de GRDF

Associations / Kevredigezhioù

Amicale laïque



L'amicale laïque soutient les écoles maternelle et élémentaire publiques de Ploubezre, en réalisant diverses opérations pour récolter de l'argent pour qu'elles puissent proposer aux enfants des activités culturelles, d'éveils, des sorties scolaires, l'achat de livres, de magazines et de fournitures pour les activités dans les classes. En 2017-2018, cela représente un budget de plus de 10 000 euros mis à disposition des écoles ! Mais sans les bénévoles et sans la participation des parents, l'association ne pourrait rien faire. Nous tenons à les remercier !

Pour les prochains événements, l'amicale fait appel aux bénévoles pour nous aider dans la préparation et l'organisation. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'équipe, même pour une aide ponctuelle.

Pour cette année 2018-2019, le bureau est constitué de : Sandrine Thomas et Vincent Mével, co-présidents ; Laëtitia Bourdon, secrétaire ; Géraldine Péru et Louisiane Rouzic, secrétaires adjointes ; Sandrine Dauphin, trésorière ; Marlène Le Gros et Estelle Hervo, trésorières adjointes.

L'association organise les ventes de sapins et de chocolats à Noël, un spectacle avec la venue du père Noël, des ventes de bons Kebab et de gâteaux, d'objets personnalisés avec les dessins des enfants etc.

Cette année, l'amicale a décidé d'organiser, le dimanche 12 mai, un vide grenier sur les parkings des écoles et dans la salle du Carec. L'installation des stands s'effectue à partir de 6h, pour 3€e mètre (+ véhicule pour 1€de plus à partir



de 3 mètres), sans réservation possible. Les visiteurs peuvent venir à partir de 8h30 jusqu'à 17h gratuitement. Buvette et restauration sont mises à disposition sur place.

Le dimanche 30 juin 2019 aura lieu la grande kermesse. Depuis l'année dernière, l'association a mis en place une collecte de vieux journaux. Deux bacs spécifiques sont mis à disposition de la population à proximité de la cantine scolaire de Ploubezre. Merci de respecter les consignes de tri indiquées sur les bacs.

CONTACT

Mail : amicalelaïque.ploubezre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Amicale-laïqueploubezre/>

ALVMP handball



- École de hand : ouverture au baby hand le samedi matin
- Mise en place d'une section loisirs le jeudi soir
- Tous les week-end compétition dans différentes salles des Côtes d'Armor, et de la région pour les équipes au plus haut niveau (beaucoup de temps sur les routes)
- Maintien de l'équipe HB OUEST 22 en -15f et -18f sur le secteur pour permettre aux joueuses d'évoluer à un niveau supérieur et également au niveau départemental
- Journée portes ouvertes pour tous à la rentrée prochaine
- Tournoi de Noël ouvert à tous
- Journée d'initiation pour les non licenciés en fin de saison
- Inscription à différents tournois régionaux en fin de saison
- Repas du club au mois de décembre
- Organisation d'une randonnée contée au mois d'avril
- Vente de crêpes sur les marchés



Découvrez l'Art du Vitrail contemporain

La Ruche Artistique propose un atelier du vitrail sur 4 thèmes : restauration du patrimoine oublié, vitrail libre, fusing et Tiffany.

Un vitrail est une composition décorative ou iconographique formée à l'aide de pièces de verre coloré, prédécoupées selon un schéma précis. Aurélie* rassure « *la pratique du vitrail est un art qui se pratique en atelier avec une progression adaptée à chacun et rapide pour le fusing* ».

La technique du **vitrail** est un procédé associant le plomb et le verre. Ce procédé utilise du verre plan, d'une épaisseur variant entre 1,5 mm et 5 mm, et des baguettes de plomb en forme de H couché. Les pièces de verre sont serties dans les plombs et l'ensemble est maintenu par des soudures réalisées à chaque intersection des plombs.



Notre atelier de **restauration du patrimoine oublié** propose une remise en état d'origine de tous types de vitraux ou création. La dépose, **la restauration en atelier et la repose se font en groupe sur l'édifice**.

Le partenariat avec les collectivités propriétaires du patrimoine est une très bonne façon de préserver l'héritage culturel pour le futur.

Notre première réalisation était la création de deux vitraux de la chapelle Ste Thècle au bord du Léguer à PLOUBEZRE que nous proposons en visite. Aujourd'hui, une nouvelle restauration est en fin de réalisation par notre groupe de bénévoles expérimentés.

L'atelier **Vitrail libre** nous fait découvrir les fondamentaux avec vos propres créations. Le tracé du dessin, le calibrage, le choix des couleurs, la coupe du verre, la grisaille, le sertissage, le soudage, le masticage seront des mots familiers au plus vite.

Le Fusing permet d'obtenir des pièces de création à la fois décoratives et fonctionnelles (art de la table).

La magie de la fusion permet aux verres colorés, posés les uns sur les autres de s'assembler.

Le thermoformage ajoute une dimension à la couleur.

La fusion de vos pièces à 830° dans notre four à fusion nous donne le résultat en 24 heures.

Idéal pour la réalisation de votre décoration intérieur ou idée cadeau pour Noël.

La technique du Tiffany a pour but d'assembler des pièces de verre opalescent à l'aide de rubans de cuivre soudées à l'étain. En atelier vous réalisez : dômes, lampes et petits objets coffret...

Pratique : 1 atelier collectif de 10 adultes. 1 jour par mois par atelier soit 9 journées.

Responsable de la Ruche Vitraux : André PICHON 07 83 23 62 32

* Aurélie HABASQUE-TOBIE Animatrice Atelier

Contact :

Site : www.association-la-ruche-artistique-ploubezre.com

Mail : anne.marie.pichon@aliceadsl.fr



Chère Valérie,

Tu étais au bureau de la Ruche Artistique depuis près de 10 ans, secrétaire de l'association et responsable de la section découverte de la nature, toujours présente aux portes ouvertes et aux forums, aussi nous voulions, nous tes collègues te rendre un dernier hommage.

Tu nous as quittés bien trop tôt, bien trop vite, ta disparition nous rappelle que nous sommes bien peu de choses et qu'il faut profiter de chaque minute ici-bas ! J'ai été heureuse ainsi que tous les membres du bureau que tu nous accordes un peu de ton temps, toi qui savais faire beaucoup avec si peu, toi qui savais cultiver l'amitié !

Nous ne t'oublierons pas Valérie, tu as été une collègue et amie si généreuse. Nous garderons pour toujours le souvenir de ta bonne humeur et de ton éternel optimisme !

Tu laisses un vide immense derrière toi, nous pensons à toute ta famille, particulièrement à Enora, Gladys, Anaïg et Didier, et leur témoignons tout notre soutien.



Au revoir Valérie

ASELP



L'année 2018-2019 le Yoga a connu quelques changements ; actuellement, il y a 3 cours de yoga par semaine avec 3 professeurs différents donc 3 pratiques de yoga ;

le lundi de 18h à 19h30, Lysa Dickson enseigne le HATHA VINYASA YOGA. En plus elle est YOGA THERAPEUTE.

Le jeudi de 16h45 à 18h15 avec Brigitte Dauphas qui enseigne le HATHA YOGA

Le vendredi de 19h30 à 21h Marc Berhault qui enseigne PRANAYAMA MANTRA YOGA et d'autres pratiques. (voir site : espacesankara.com)

Ces techniques permettent aux adhérents de choisir les disciplines qu'elles souhaitent.

La marche est essentielle pour garder la forme, elle est considérée par les spécialistes comme une activité physique à part entière. Marcher chaque jour permet de tonifier le corps dans son ensemble, Contrairement à la course à pied, elle fait travailler tous les muscles du corps sans forcer : les muscles des cuisses, des jambes, muscles fessiers, mais aussi les bras, les épaules sont sollicités tout en douceur. En plus de tonifier le corps, la marche affine la silhouette et vous aide à perdre vos kilos superflus

Un petit coup au moral ? Pas de problème ! La solution : sortez faire une balade et vous aérer l'esprit. Les bienfaits de la marche contre la déprime et la dépression sont prouvés scientifiquement.

Si vous manquez de motivation, inscrivez-vous à la section marche de l'A.S.E.L.P. qui propose chaque semaine une sortie soit coté terre ou coté mer.



Association Foot en salle

L'association foot en salle de Ploubezre se réunit chaque mercredi soir à la salle André Paugam de 20h30 à 22h. L'esprit de notre association veut être une activité de loisir où des passionnés du ballon rond, désireux de passer un bon moment entre amis, se défoulent lors de matchs de 10 minutes entre équipes de 6 à 7 joueurs en alternance pendant la durée de la séance, sur le terrain de hand de la salle omnisports.

L'ambiance est chaleureuse, détendue et en dehors de tout esprit de compétition. Nous comptons actuellement une vingtaine de membres. Le coût de l'adhésion annuelle est de 30 euros.

La séance hebdomadaire se déroule chaque mercredi soir de 20h30 à 22h toute l'année de septembre à fin juin/début juillet sans interruption. Nous sommes bien sûr toujours prêts à intégrer de nouveaux membres désirant se défouler dans la convivialité.

Alors, n'hésitez surtout pas à venir faire un essai !

Contact :

Bernard Delisle - Président de l'association :
06 30 56 60 42

Marc Le Naour - Trésorier de l'association :
02 96 14 09 75

Bibliothèque

La bibliothèque recherche 2 bénévoles pour l'accueil des écoles et les permanences.

Se présenter auprès de la responsable, Delphine MAYEUX le mardi ou jeudi matin (9h/11h)

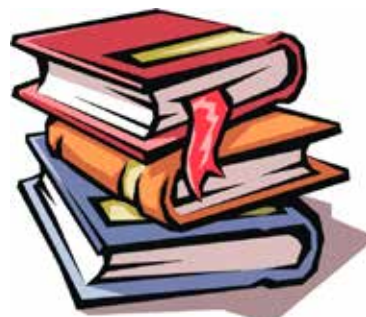
Nos horaires le **lundi** pour le public de **16h 30 à 18h30**.

Les **mercredi et samedi de 10h à 12h** ; pendant les vacances scolaires la bibliothèque n'est ouverte que le mercredi de 10h à 12h.

Les écoles passent toujours le lundi sur toute la journée.

Tél. : 02 96 47 16 74

E-mail : bibliotheque-ploubezre@orange.fr



Comité de jumelage Lannion-Caerphilly / Ploubezre-Llanbradach

Passage de témoin à la Présidence

Après 7 années à la tête du Comité, Alain Rahyer souhaitait passer la main. Il a cédé sa place à Elizabeth Bodéré, mais il ne quitte pas pour autant l'association.

Le nouveau Bureau se compose comme suit :

Présidente : Elizabeth BODERE **Vices-Présidents :** Alain RAHYER & Anaig RIOU
Secrétaire : Jean-Marie.RENON **Secrétaire Adj :** Jean-Jacques.MONNIER
Trésorière : Joscelyne.DELHAYE **Trésoriers Adj :** Hélène RENON & Pascale RAOUL

Projets 2019

Après une année assez riche en manifestations culturelles, le Comité va proposer fin avril une conférence sur les conséquences durables de la première guerre mondiale au Pays de Galles et en Bretagne. Elle sera animée par JJ.Monnier et O.Caillebot. Il a également repris contact avec les établissements scolaires de Lannion (lycées et collèges) afin de relancer les échanges jeunes et de proposer également des animations dans le cadre des semaines Galloises sans oublier l'échange des jeunes footballeurs entre les clubs de Serval et Llanbradach prévu courant mai. La réception des familles galloises est également programmée du 24 au 28 juillet prochain avec la célébration du 25^{ème} anniversaire de jumelage entre Ploubezre et Llanbradach.



US Ploubezre

Tournoi de l'école de football de l'USP 2019 : Une réussite malgré une météo capricieuse ...

Comme chaque année, l'US PLOUBEZRE organisait son traditionnel tournoi de football des jeunes et de l'école de foot. L'édition 2019 s'est déroulée les Samedi 4 et mercredi 8 mai (un intermède était rendu nécessaire car les Séniors étaient engagés en championnat le Dimanche 5 mai).

Samedi 4 mai, ce sont les U11 et U13 qui ont foulé la pelouse des terrains de PLOUBEZRE ainsi que de TONQUEDEC (le matin). Plus de 600 joueurs se sont retrouvés pour ce tournoi qui s'est déroulé dans un excellent état d'esprit et sans la moindre contestation.

Au palmarès, c'est **EN AVANT DE GUINGAMP** qui s'impose en U11 face aux **EOLE BLACK** (entente Cavan, Pédernec,

Prat et Pluzenet). Du côté U13, c'est le **CO BRIOCHIN** qui l'emporte, pour la seconde année consécutive, face aux Finistériens du **GROUPEMENT DE L'HORN** (groupement de Guiclan, Taulé, Mespaul et Plouénan). Une nouvelle victoire des U13 du CO BRIOCHIN l'an prochain leur permettrait de garder définitivement, dans leur vitrine, le challenge remis en jeu chaque année.

Le trophée du meilleur club (pour l'ensemble de leur prestation U11 / U13) est revenu aux **EOLE BLACK**.

Le mercredi 8 mai, ce sont encore plus de 400 joueurs des écoles de football (des U7 aux U9) qui ont participé à un rassemblement au travers de plateaux où le seul enjeu était

de se faire plaisir et où chaque joueur est reparti avec une médaille. Beaucoup de parents ou grands-parents n'ont pas ménagé leurs encouragements pour pousser ces jeunes footballeurs.

Sous la houlette de **Mickaël FOMEL**, responsable de l'école de foot et cheville ouvrière de ce tournoi, pas moins de 80 bénévoles ont été sur le pont pendant ces 2 jours pour veiller à la bonne organisation et réussite de cette grande fête du football qui, même si elle s'est déroulée sous un temps capricieux et indigne d'un mois de mai, a connu, à nouveau, un grand succès populaire.



L'Union Nationale des Combattants de Ploubezre

C'est en présence des drapeaux UNC, du Souvenir Français et de l'association du 15th cavalry US, qu'une foule importante a participé à la commémoration du centenaire de la signature de l'armistice du 11 Novembre 1918 qui mettait fin à une guerre de 4 ans à laquelle la jeunesse de PLOUBEZRE paya un lourd tribut. Cette cérémonie du 11 Novembre 2018, présidée par Mme GOURHANT, Maire de PLOUBEZRE, se déroula devant un public nombreux venu



honorer ces combattants de 14/18.

Au cours de cette émouvante commémoration, Mme Catherine HUON, accompagnée de ses enfants et avec Mme la Maire, dévoila le nom de son grand-

père, Pierre-Marie HUON, nouvellement inscrit sur le monument aux Morts. Décédé le 7 Décembre 1915 et reconnu « Mort pour la France », Pierre-Marie HUON, né à PLOUBEZRE, ne figurait sur aucun monument aux Morts. C'est sa petite fille Catherine qui entreprit les démarches pour corriger cet oubli. Après la prise de paroles par Hubert GARRIC, président de l'UNC locale et la lecture du message de la Ministre par Mme GOURHANT, les jeunes du Conseil Municipal « jeunes », encadrés par Mme OGER Cécile, égrenèrent les noms de tous les PLOUBEZRIENS inscrits sur le monument aux morts. Deux enfants portèrent également les coussins des décorations remises à des membres de l'UNC PLOUBEZRE. A l'issue du traditionnel dépôt de gerbe suivi par la sonnerie « aux Morts » et la minute de « silence », la Marseillaise retentit et elle clôtura cette commémoration empreinte d'un recueillement particulier. Après le verre de l'amitié offert par la municipalité, 47 convives se retrouvèrent au restaurant « AZIZA » pour un repas qui se déroula dans une ambiance conviviale et chaleureuse. La commémoration de ce centenaire du 11 Novembre 1918 fût très émouvante et parfaitement réussie. Merci à Mme la Maire et aux membres du

conseil municipal organisateurs de cette cérémonie ainsi qu'aux enfants qui y ont été associés. Nul doute que ce 11 Novembre 2018 restera gravé dans leur mémoire.

Ont été décorés : Médaille de reconnaissance de la Nation « agrafe AFN » : Claude ARMANGE, Jean BOËTE, Yves JOUAN, Gabriel LAMOUR, François LE BIHAN, Yves LE COZ.

Insignes de porte-drapeau 30 ans: Denis JACOB (43 ans) – Yves JOUAN (45 ans) – François LE BIHAN (31 ans) – Insigne de 20 ans : Jean BOËTE (21 ans) – André MOINEREAU (20 ans).

L'assemblée générale de l'UNC PLOUBEZRE du Dimanche 3 Mars dernier, a permis de faire état notamment, d'une arrivée de nouveaux membres et de l'aboutissement des dossiers instruits par la section pour des demandes de cartes du combattant auprès de l'ONAC VG.

Lors de la cérémonie du 8 mai, Hubert Garric, président de l'UNC, a également remis des médailles à cinq Ploubezriens. Croix du combattant à Yves Le Coz et à Yves Le Pichon, médaille de la Reconnaissance de la nation à Auguste Gac, à Marcel Le Buanec et Joseph Le Cun.



Demande de renseignements, constitution de dossiers – adhésion :

UNC Section de PLOUBEZRE
06 22 53 54 01 - mintoull22@laposte.net
Siège social Mairie de PLOUBEZRE.

Bureau :

Président Honoraire, Claude ARMANGE (02 96 38 98 32)
Président : Hubert GARRIC (06 22 53 54 01)
Secrétaire, Jean BOËTE (02 96 47 11 98)
Trésorier, Auguste GAC (02 96 37 99 45)

Ploumilliau Ploubezre Basket Club

Le Ploumilliau Ploubezre Basket-Club a connu deux moments phares durant ce trimestre :

- Le Père Noël est descendu de son traîneau pour offrir aux enfants du club, un ballon de basket et des chocolats, ce qui a fait le bonheur des plus petits mais aussi des plus grands.
- Nos équipes U7 et U9 ont participé au tournoi du Far West à Quintin dans le cadre du Carnaval. Au programme étaient proposés des ateliers, des petits matchs et surtout un bon goûter.

Il est toujours possible de rejoindre le club à compter de 5 ans et de pratiquer le basket loisir.

La saison prochaine, l'association va créer une section Basket Santé. Celle-ci permettra à toute personne voulant pratiquer une activité physique douce et non compétitive, de se sentir bien dans son corps.

Pour tout renseignement n'hésiter pas à nous contacter ppbc77@yahoo.com ou au 06.64.31.39.29.



REMY Sophie

Présidente du Ploumilliau-Ploubezre Basket Club

Les Amis de Kerfons

Dernière saison avant travaux à la chapelle de Kerfons

L'association « les Amis de Kerfons » voit la concrétisation de ses efforts avec la décision municipale d'entamer des travaux importants sur la toiture dont l'état de vétusté avait déjà été signalé il y a 20 ans par les architectes des bâtiments de France ainsi que la réfection de l'installation électrique évoquée lors d'une réunion des Amis de Kerfons et l'installation d'un nouvel éclairage pour mettre en valeur la beauté architecturale de notre chapelle. Suivront les restaurations des vitraux et des portes... tout cela possible grâce au montage réalisé par la mairie de nombreux dossiers de demande de subventions nationales, départementales et locales et auprès de fondations.

Ces travaux débiteront cet automne et font l'objet d'une souscription lancée par le Conseil Municipal et la Fondation du Patrimoine avec l'aide des Amis de Kerfons.

Les visites de la chapelle reprennent dès le mois de mai guidées par des jeunes de la commune formés à l'histoire de la chapelle par Jean-Yves Le Moing

Le pardon aura lieu le dimanche 5 mai : messe en la chapelle suivie de la procession et du pique-nique partagé.

L'assemblée Générale aura lieu le 17 Mai à 18h30 au manoir de Kerhervé.

Le Samedi 29 Juin à 20h30, l'ensemble « Armor Consort » composé de neuf violistes dirigés par Nathalie Le Gaouyat, dans le cadre de la Ruche Artistique, donnera un concert de restitution du stage qu'ils ont tenu tout au long de l'année et dont nous avons déjà eu un aperçu lors de la Journée Européenne de la Musique Ancienne au CAREC le 24 Mars. Ce concert sera également l'occasion d'écouter de la musique de l'Europe du XVIIème siècle jouée par deux ensembles issus de l'atelier baroque de l'EMCT et de la Ruche Artistique et dirigés par Sidonie Euvremer.

Le Mardi 23 Juillet à 20h30, l'ensemble « Ann Boleyn » tout nouvellement créé dans le Trégor, composé de Soline Epain au chant, Nathalie Le Gaouyat, Cécile Plouhinec, Claire Petot à la viole de gambe, Raoul Le Chenadec au chant et au serpent nous conduira jusqu'à la cour d'Angleterre des 16ème et 17ème siècles en passant par la France et l'Espagne.

Le mercredi 14 Août aura lieu notre désormais traditionnel fest-noz à l'ancienne autour de la chapelle éclairée, avec initiation aux danses bretonnes, musique légèrement sonorisée, buvette, petite restauration de galettes-saucisse et crêpe.

Le vendredi 23 Août, l'« Ensemble I Sentieri » nous entrainera vers la Corse, l'Italie, l'Irlande et d'autres peuples nomades à l'écoute de musiques actuelles et traditionnelles ou le chanteur Johan Genin-Brandt sera accompagné d'Agnès Moulin à la flûte traversière, à bec, à la harpe celtique, au whistle et de Yunus Ornek à la guitare, guitare à archet, au laud (instrument de musique à cordes pincées proche du luth et utilisé en Espagne) et au saz (également une sorte de luth mais à manche long et joué au Proche Orient).

Le Samedi 21 Septembre à l'occasion des Journées du Patrimoine, Christian Kermoal nous donnera une conférence sur le joyau de notre chapelle, le superbe jubé sculpté dans un atelier de Morlaix vers la fin du XVème siècle.

Cet été nous aurons aussi le plaisir de proposer des animations aux enfants de la commune dans le cadre du Centre Aéré pour leur faire connaître les merveilles de notre patrimoine.

Yoga pour Tous en Trégor et Goëlo

L'association **Yoga pour Tous en Trégor et Goëlo**, créée en Octobre 2018, a pour but de promouvoir la pratique d'un yoga adapté aux mœurs des occidentaux dans un esprit d'ouverture et de convivialité. Pour cela, elle propose des cours hebdomadaires et des stages assurés par des enseignants de yoga bénévoles et diplômés d'une école de yoga affiliée à une fédération telle que la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga. Depuis le mois de novembre 2018, elle propose sur Ploubezre un cours le lundi de 16H15 à 17H45. En outre, elle a organisé cette année quatre stages thématiques : deux sur une demi-journée (samedi de 14H00 à 18H00) et deux sur deux demi-journées (samedi de 14H00 à 18H00 et dimanche de 9H00 à 12h00). Parmi les thèmes retenus pour l'année, nous pouvons citer : enchaînements et lâcher-prise (décembre 2018), yoga du son (janvier 2019), renforcer ses bases, être présent dans son bassin (mars 2019). Le stage du mois de Mars a été animé par une intervenante extérieure à la région (Pascale Audry, Ecole Française de Yoga de Paris).

Pour tout renseignement sur les stages et les cours envisagés pour 2019-2020, n'hésitez pas à nous contacter par email (yoga.pur.tous22@gmail.com) ou par téléphone (Elisabeth ROUSSARIE, Présidente de l'association : 06 87 03 67 24).



Le mot de l'opposition

Ger an tu-enep

Quel bilan !

Hausse de 23,99% de la taxe d'habitation en 2018

Cette fois le verdict est tombé en mars lors du vote sur le compte administratif 2018. N'en déplaise à Mme le Maire, le constat est sans appel ! Les contribuables ploubezriens ont bien supporté une hausse de 23,99% de leurs taxes d'habitations 2018 (+145 675 €), alors que les autres taxes foncières sur le bâti et non bâti ont augmentées de +2,34% et de +2,13%. C'est bien la décision hasardeuse de Mme le maire de supprimer l'abattement général à la base qui est à l'origine de cette hausse record à Ploubezre. Certes les effets de cette augmentation se sont moins ressentis pour ceux qui ont bénéficié de la baisse des 30% décidée par l'Etat. Pour autant, force est de constater que le compte n'y est pas y compris pour eux. Faut-il le rappeler que cette hausse intervient dans un contexte de crise nationale ! où la perte du pouvoir d'achat est une dure réalité pour de nombreuses familles.

Conditions de travail du personnel

Dans les précédents KELOU, Madame le maire, directrice de la publication s'est appliquée à censurer nos articles relatifs au personnel contrairement à la législation sur le droit d'expression de l'opposition dans les bulletins municipaux en France. Notre objectif n'est nullement de polémiquer mais d'éclairer la population sur les dures réalités des conditions de travail de notre personnel communal. Chacun a pu constater la valse dans le personnel, la précarité des contrats, les difficultés de recruter pour asseoir une organisation administrative stable à la hauteur des enjeux d'une commune de plus de 3500 habitants. Madame le maire nous avait promis de retrouver une sérénité dès 2018 par une réorganisation des services, par de nouvelles embauches et de renfort de personnel du centre de gestion au plus haut niveau de la mairie. En effet lors du vote du compte administratif nous avons pu constater une augmentation significative du budget « personnel » avec un résultat qui interpelle tant les conditions de travail se sont dégradées et le manque de personnel est inquiétant sur des postes à responsabilité. Et voilà que Mme le maire annonce de nouvelles décisions importantes à venir et qu'elle les aurait prises seule. Nous attirons l'attention de Mme le maire sur les coûts éventuels engendrés par ses décisions et sur le futur fonctionnement des services. Nous demandons que le conseil municipal soit saisi sur ces enjeux. Il est urgent de retrouver des bonnes conditions de travail pour l'ensemble des services et de refaire confiance aux agents qui n'ont que trop souffert de cette ambiance délétère. Les personnels ont besoin de soutien et de respect de la part de leur hiérarchie. Ils servent leur commune avec un sens du service public et avec beaucoup de dévouement.

L'heure du bilan approche ... Ensemble, construisons un avenir plus serein !

**Les élu(e)s de l'opposition municipale, Jean-Yves MENO, Virginie CHAUVEL, Jérôme MASSE
Gabrielle PERRIN, Michel LE MANAC'H**

<https://oppositioncmploubezre.jimdo.com>

gauche.cmploubezre@gmail.com

Nos permanences : 1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois, S/sol CAREC (hors vacances scolaires)

Cours d'eau

La consultation de l'état sur la cartographie des cours est consultable en Mairie jusqu'au 30 juin 2019 aux heures d'ouverture et également sur le site de la Préfecture

Bibliothèque

La bibliothèque recherche 2 bénévoles pour l'accueil des écoles et les permanences.

Se présenter auprès de la responsable, Delphine Mayeux le mardi et jeudi matin entre 9h et 11h.

A noter également : l'ouverture au public de la bibliothèque début juillet pour la dédicace du livre de Christian Kermoal, « Julienne Courvil, une domestique de campagne face à ses maîtres », l'histoire se déroule à Ploubezre en 1754.

Travaux d'enrobé

Les travaux d'enrobé de la route de Trou Jacob viennent d'être réalisés, ainsi que Kerverzot, l'aire de covoiturage de Kerozern, une partie de la route de Pors don, rue Pierre Marzin, et le Parking du cimetière. Ces travaux, voulu par la municipalité de rénover le réseau routier sont réalisés par l'entreprise Eurovia.



L'essentiel des Conseils Municipaux

Ar pep brassañ eus kuzulioù ar gumun

Conseil Municipal du 28 janvier 2019

Subventions aux associations

Madame le Maire rappelle à l'assemblée l'incompatibilité du vote d'un élu avec sa qualité de membre d'une association ou d'une organisation et propose de reconduire le vote spécifique par association pour permettre le retrait de certains élus. Elle demande donc à chacun d'être vigilant et de se retirer des débats lorsqu'il est membre du bureau d'une association.

Puis Madame LE CARLUER rappelle que les propositions de subventions sont faites au vu d'un document type d'information sur l'activité de l'association ou d'un bilan circonstancié. Cette pièce étant exigée par la Cour des Comptes, il ne peut être question d'attribuer une subvention à une association qui ne produirait pas son bilan. Elle indique enfin que, sauf cas particulier, les subventions de fonctionnement aux associations sont votées lors d'une seule et même séance du Conseil Municipal et que le défaut de présentation du dossier d'information au Conseil Municipal implique que la subvention ne peut être attribuée.

Le tableau ci-dessous permet la visualisation des subventions attribuées.

	Commission 2019	Vote 2019
U. S. Ploubezre	2 800	2 800,00
Société de Chasse de Ploubezre	500	500
Club du 3 ^e age (Les Genets d'Or) <i>Association en veille</i>	0	0
Amicale Cyclotouriste	500	500
U N C Section Locale de Ploubezre	250	250
Amicale Laique	2 200	2 200
ASELP	1 000	1 000
Mutuelle coups durs	250	250
Min Ran	250	250
Anciens Résistants et Maquisards du Secteur Nord I	100	100
Rederien Plouber	300	300
Had pardon	200	200
ALVMP Handball (siège à Plouaret)	400	400
Foot Salle Ploubezre (FSP)	200	200
La ruche artistique	1 800	1 800
Union Bouliste de Ploubezre	300	300
Ploubz'anim	500	500
Subvent° exceptionnelle		
ASP22	1 300	1 300
Charlotte	200	200
Les Amis de Kerfons	200	200
Lozer Dart's club	100	100
Ploumilliau-Ploubezre basket club	200	200
Opération Courir pour la vie (Institut CURIE)	450	450
Papillons Blancs (ADAPEI 22)	80	80
Association des Paralysés de France	80	80

Secours Populaire	250	250
Téléthon / AFM (Association Locale du ...)	0	80
Association des donneurs de sang b. du Léguer	100	100
Rêves de clown	100	100
A C Trégor	200	200
Un enfant, une famille Bretonne	100	100
Ecole DIWAN Lannion	200	200
Cécile Espoir (en 2000, 150 €)	100	100
JAMALV	80	80
Pupilles de l'Education Nationale	/	/
15 ^{ème} de cavalerie	200	200
Souvenir Français	/	/
Caritas - Secours catholique	80	80
Trisomie 21 Côtes d'Armor	200	200
Solidarité Paysannes	0	100
Alcool assistance	100	100
Comité de jumelage Llanbradach Ploubezre	550	500
Subvention exceptionnelle à étudier au cas par cas	500	500

En remarques :

- concernant « Had Pardon » maintien à 250 € au lieu des 200 € proposés
- concernant « AFM/Téléthon » maintien des 80 € au lieu de 0 € proposé
- concernant « Cécile espoir » absente de la liste des associations communales, le siège est situé sur Ploubezre (erreur technique)
- concernant « Solidarité paysannes » association ayant des salariés donc proposition 0 €. Des demandes, sollicitations d'agriculteurs en difficulté sur la commune. Cette association apporte de l'aide juridique, sociale, comptable, etc. pour l'accompagnement des agriculteurs en difficulté. Reconduction de la somme attribuée en 2018 soit 100 €.

Concernant les associations communales, vote séparé car certains membres du conseil municipal sont membres du bureau de ces associations :

- Amicale cyclotouriste : Unanimité,
- ASELP : Unanimité
- Les Amis de Kerfons : Unanimité

Vote séparé pour l'association de l'Ecole Diwan de Lannion demandée par l'assemblée : Pour : 20 et 1 abstention.

Pour l'ensemble des autres associations : Unanimité

Conventions avec le SDE :

Madame GOURHANT informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé à l'étude des travaux d'effacement des réseaux téléphoniques « Rue Amédée Prigent » liés aux travaux d'enfouissement des réseaux HTA d'Enedis.

Compte tenu des travaux d'effacement des réseaux, il

est opportun de procéder à l'enfouissement des autres réseaux.

Le coût des travaux de fourniture et pose de génie civil du réseau de communication téléphonique est estimé à 17 600 € TTC.

La commune ayant transféré cette compétence au Syndicat Départemental d'Énergie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement équivalent au montant TTC de la facture payée à l'entreprise.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de confier au Syndicat d'Énergie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication téléphonique « Rue Amédée Prigent » pour un montant estimatif de 17 600 € conformément au règlement.

D.E.T.R. 2019

Vu la délibération n° 2017-47b sur le projet d'aménagement des abords des écoles, du pôle sportif et salle du Carec ;

Vu la délibération n° 2018-05 autorisant Madame Le Maire à faire les demandes de subventions afférentes au projet ;
Considérant que la commune n'ayant pas obtenu de financement de l'État au titre de la DETR 2018 et qu'elle peut la demander en 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité

- D'ADOPTER le nouveau plan de financement comme suit :	
DETR 2019	161 436
Fonds européens - Région - Pays du Trégor	48 572
Lannion Trégor Communauté :	
Fonds de concours	
« aménagement de bourg »	22 147
« circulations douces »	10 584
« accessibilité arrêts de bus »	3 750
Solde à la charge de la commune	214 757 € HT
Montant total	461 246 €

- DE SOLLICITER l'aide de l'ÉTAT au titre de la DETR 2019.

Durée hebdomadaire de service – service administratif

Madame le Maire expose que dans le cadre de la réorganisation des services et après en avoir échangé avec le personnel administratif, il est proposé de modifier la D.H.S. des agents du service administratif.

Les agents travailleront sur une durée hebdomadaire de service de 37 heures et 30 minutes pour un équivalent temps plein (1 ETP) ouvrant après calcul à 15 journées de repos compensateur (RTT) sur l'année civile. La durée annuelle de service (DAS) ne change pas et reste, pour un équivalent temps plein (1 ETP), à 1.561 heures pour l'année 2019.

Cette organisation sera proposée au prochain comité technique (CT) avec rétroactivité si possible au 1^{er} février.

Certains membres du conseil apprécient l'information mais ne souhaitent en aucun cas se prononcer pour un vote ou un avis sans le retour du C.T. La question est donc renvoyée à un conseil municipal ultérieur en attendant le retour du comité technique.

Service civique

Madame le Maire présente la volonté commune de l'État et de la Commune de Ploubezre de développer une politique jeunesse innovante en offrant notamment à tous les jeunes du territoire la possibilité de s'engager dans des projets leur permettant de devenir des citoyens acteurs d'un meilleur vivre ensemble,

Considérant le caractère d'intérêt général des missions qui pourraient être confiées aux jeunes volontaires,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité

- Autorise le maire ou son représentant à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du Service Civique auprès de l'état.
- donne son accord de principe à l'accueil de jeunes en service civique volontaire
- S'engage à dégager les moyens humains, matériels et financiers nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions ainsi qu'à promouvoir et valoriser le dispositif et ses acteurs;
- Autorise le Maire ou son représentant à signer tout acte, convention et contrat afférent au dispositif Service Civique tel que défini par la loi du 10 mars 2010 et ses décrets d'application.

Course Run Ecoteam

Monsieur Nicolas présente au conseil municipal l'évènement « Run Ecoteam » en partenariat avec le lycée de Pommerit Jaudy et Décathlon ; 25 jeunes du lycée vont venir courir sur la commune de Ploubezre sur une distance de 8 kilomètres. Ils ramasseront les déchets qu'ils trouveront sur les bords de route.

Le rendez-vous est fixé à 14 heures à la salle des sports Paugam. Le retour est prévu vers 15h30 avec collecte des déchets des différentes équipes. La course est ouverte à tous. La commune offre le goûter aux jeunes.

Le SMITRED, par la voix de son président, propose de mettre à disposition le car-podium pour cet évènement.

Dans la continuité de cette proposition, il est demandé de bien vouloir préciser dans le journal communal (Le Kelou) qu'il ne faut pas mettre de sac noir dans les bacs de recyclage.

Conseil Municipal du 11 mars 2019

Débat d'orientation budgétaire – Budget primitif 2019 (budget commune et annexes)

Madame LE CARLUER fait part à l'assemblée que conformément à l'article 11 - Titre II de la Loi 92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration territoriale de la République, l'examen du budget primitif doit être précédé d'une phase préalable, constituée par le débat de l'assemblée délibérante sur les orientations budgétaires. Ce Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) doit intervenir dans un délai de 2 mois précédant le vote du budget. La loi impose ce DOB

dans les collectivités de 3500 habitants et plus. Néanmoins, les communes de taille démographique inférieure peuvent également en organiser un.

Affaires foncières

Cession d'un terrain sur Kervoiziou

Monsieur G. NICOLAS informe l'assemblée que les riverains d'un délaissé de chemin souhaitent acquérir cette bande de terrain au lieu dit Kervoiziou pour agrandir leur propriété selon le détail suivant :

Désignation	Ref cadastrale	Surface	Acquéreur	Montant
Délaissé communal	DA en cours	Env 50 m ²	M. Mme ROZAY Michel	13€ / m ²
Délaissé communal	DA en cours	Env 40 m ²	Indivision Le GUENNEC	13€ / m ²

Il est précisé que tous les frais (géomètre, notaire, ...) liés à cette transaction seront à la charge des acquéreurs. L'emprise sera déclassée du domaine public, le déclassement étant dispensé d'enquête compte tenu de l'absence de modification de fonction de desserte ou de circulation.

L'avis des Domaines a été obtenu le 14/12/2018.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Maire à passer les actes et signer toutes les pièces annexes nécessaires à cette transaction.

Conventions avec le SDE :

Il sera proposé à l'assemblée de se prononcer sur les textes suivants :

Effacement de réseau BT et Aménagement Eclairage Public Rue Yves Le Cudennec

Monsieur F. VANGHENT informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé à l'étude sommaire des travaux d'effacement des réseaux basse tension et d'aménagement de l'éclairage public « Rue Yves Le Cudennec » le long du cimetière.

- Le coût des travaux d'effacement du réseau basse tension est estimé à 4000 € HT dont 1200 € restant à la charge de la commune.
- Le coût d'aménagement de l'éclairage public est estimé à 16 000 € HT (coût des travaux majoré de 5% des frais de maîtrise d'œuvre dont 9600 € restant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de confier au Syndicat d'Energie le projet d'effacement de réseaux basse tension « rue Yves le Cudennec » pour un montant estimatif de 4 000 € HT.
- de confier au SDE le projet d'aménagement de l'éclairage public « Rue Yves Le Cudennec » pour un montant de 16 000 € HT.

Effacement de réseaux Basse tension et téléphone « Rue J. Marie Le Foll et Yann ar Gwen »

Monsieur F. VANGHENT informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé à l'étude sommaire des travaux d'effacement des réseaux basse tension, de téléphone et d'aménagement de l'éclairage public « Rue Jean-Marie Le Foll et Yann ar Gwen ».

- Le coût des travaux d'effacement du réseau basse tension est estimé à 45 000 € HT dont 13 500 € restant à la charge de la commune.

La commune ayant transféré la compétence de base « électricité » au Syndicat Départemental d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement au taux de 30 % conformément au règlement financier du SDE, calculée sur le montant HT du coût réel des travaux.

- Le coût d'aménagement de l'éclairage public est estimé à 34 000 € HT (coût des travaux majoré de 5% des frais de maîtrise d'œuvre dont 20 400 € restant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de confier au Syndicat d'Energie le projet d'effacement de réseaux basse tension « rue Jean-Marie Le Foll et Yann

- ar Gwen » pour un montant estimatif de 45 000 € HT.
- de confier au SDE le projet d'aménagement de l'éclairage public « rue Jean-Marie le Foll et Yann ar Gwen » pour un montant de 20 400 € HT.
- de confier au Syndicat d'Energie le projet d'effacement de réseaux téléphoniques pour un montant estimatif de 11 700 € HT.

Aménagement de l'éclairage « chemin piéton de la pharmacie »

Monsieur F. VANGHENT informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Energie a procédé à l'étude d'extension du réseau d'éclairage sur le chemin piéton entre la pharmacie et le salon de coiffure.

- Le coût d'aménagement de l'éclairage public est estimé à 4 800 € HT (coût des travaux majoré de 5% des frais de maîtrise d'œuvre) dont 2 880 € restant à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de confier au Syndicat d'Energie l'extension du réseau d'éclairage public du chemin piéton « derrière la pharmacie » pour un montant estimatif de 4 800 € HT.

Participation financière et convention cadre relative aux actions bassins versant Vallée du Léguer 2019

Monsieur VANGHENT présente le projet de territoire d'eau du BV Léguer : programme, budget, plan de financement 2019

Suite au bilan-évaluation du précédent contrat de bassin versant du Léguer, les structures d'animation et les acteurs du bassin versant ont défini **un nouveau « Projet de Territoire d'eau »** (PTE) pour le bassin versant du Léguer pour la période 2016-2021.

Le montant total des **dépenses en Maîtrise d'ouvrage Bassin Versant « Vallée du Léguer » s'élève à 1 159 970 €** pour 2019 et le plan de financement prévisionnel se répartit de la façon suivante :

AELB		CR		CD22	
%	montant	%	montant	%	montant
29%	330 726	13%	150 830	3%	35 493

Europe (FEADER) / Etat		Autres financements		part MO locale restante	
%	montant	%	montant	%	montant
16%	187 118	8%	95 119	31%	360 684

Pour Ploubezre, la participation prévisionnelle s'élève ainsi à 2.470,00 €.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le programme d'actions du Bassin Versant « Vallée du Léguer » pour l'année 2019 (2eme année du PTE 2016-2021) et son plan de financement.
- Approuve la participation financière prévisionnelle de la commune de Ploubezre, pour l'année 2019.
- Autorise le Maire à signer la convention de délégation de Maîtrise d'ouvrage à Lannion-Trégor Communauté.

Provision constituée pour le financement du Compte Epargne Temps (C.E.T.)

Madame LE CARLUER expose que la Commune de PLOU-BEZRE a décidé de constituer une provision par une délibération en date du 11 mars 2019 permettant de financer le coût des congés induit par le compte épargne-temps conformément à l'instruction comptable M14 des communes et des établissements publics intercommunaux en vigueur.

Le décret n°2010-531 du 20 mai 2010 a modifié de manière substantielle le dispositif du compte épargne-temps permettant notamment aux agents titulaires d'un compte épargne-temps de se faire indemniser les jours épargnés en application de barèmes fixés par arrêté ministériel.

Les congés accordés au titre du CET au-delà du 20^{ème} jour

pouvant être monétisés, la provision nécessaire au financement des congés épargnés s'établit à 11 000 € au titre du BP 2019.

A l'issue des débats, il apparaît que la délibération doit être remise en forme,

Le Conseil Municipal décide de ne pas voter et de reporter ce point à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

Course Run Eco Team

Monsieur NICOLAS fait un point sur la course Run Eco Team. Il remercie les jeunes du lycée de Pommerit qui ont ramassé 42 kg de déchets sur 5 km. Il remercie également le président du Smitred d'avoir, pour cette journée, mis à disposition, un camion podium et 2 animateurs de Valorys.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 15.

AGENDA 2018 - 2019

JUIN

Samedi 8, dimanche 9 et lundi 10, fêtes patronale
Samedi 14 et dimanche 15 Portes ouvertes La Ruche artistique
Samedi 29 et dimanche 30 Kermesse des écoles

JUILLET

Samedi 18 juillet et Dimanche 19 juillet : kermesse des chasseurs de Ploubezre (Boulodrome)
Jeudi 25 : Repas Comité de Jumelage

SEPTEMBRE

Samedi 7 : forum des associations de 9h à 12h (Salle des sports André Paugam)
Dimanche 15 : Vide Grenier de Ploubz'anim
Dimanche 15 : Courir pour la Vie Courir pour Curie (Salle des sports André Paugam)
Samedi 28 : Repas des Anciens

Dates à retenir

Atelier mémoire

Les Ploubezriens retraités sont conviés à participer à un atelier mémoire qui se déroulera sur dix semaines le vendredi après-midi entre 14 et 16 heures à la Salle Curie.

La première réunion d'information aura lieu à la salle Curie près de la mairie **le vendredi 13 septembre 2019 à 14 heures**. Une cotisation de dix euros vous sera demandée pour participer à ces dix ateliers. Il est également possible de s'inscrire directement à la mairie.

Repas des aînés

Le traditionnel repas des aînés de notre commune aura lieu **le samedi 28 septembre 2019 à 12 h 30**. Cette année, l'invitation à ce repas se fera uniquement par voie de presse et par le Kelou pour respecter les nouvelles dispositions du RGPD (régime général de la protection des données).

Merci donc de noter cette importante information sur votre calendrier. Comme les années précédentes, nous recueillerons vos inscriptions en mairie (02 96 47 15 51) avant le 10 septembre 2019. Cette invitation concerne tous les Ploubezriens nés avant ou en 1950.

Soirée retrouvailles

Une journée de convivialité et de retrouvailles pour les Ploubezriens de l'année 1949 (nés ou habitant la commune) se prépare.

Cette rencontre se déroulera **le samedi 26 octobre 2019**.

Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous pouvez contacter pour plus de renseignements :

Hubert Garric au 06 22 53 54 01 Jean Allain au 06 81 59 91 63.

Bien Vieillir

Tous les retraités de notre commune sont invités à un après-midi d'information pour promouvoir le « bien vieillir à la maison ».

L'enjeu de ce forum de proximité est de mettre à disposition du public retraité, sans condition d'âge, les informations nécessaires à l'accès aux droits et aux soins ainsi qu'aux aides en matière de maintien à domicile.

Cette réunion vous permettra de rencontrer les intervenants concernés qui vous parleront d'action sociale pour les seniors : de la maison du département, de la Carsat, de la Msa.

Le comité d'entraide, le portage de repas à domicile, le point info Habitat, l'animatrice des ateliers de prévention..... seront également présents. Vous pourrez ainsi bénéficier de conseils et de pistes pour agir en matière de prévention. Notez dès maintenant ce rendez-vous : **le mercredi 2 octobre à 14 heures à la salle du Carrec**. Il sera préférable de s'inscrire à la mairie au 02 96 47 15 51 ; une collation clôturera cet après-midi.

Tél: 02 96 46 72 31

Ouvert du Lundi au Samedi : 9h/19h30 et le Dimanche matin



DAB - DRIVE CARBURANTS - PHOTOMATON - PIZZAS



Astuce Paysage

Création & Entretien

Christophe Le Bozec
Paysagiste

22300 PLOUBEZRE

06 31 38 93 02
christophe_lebozec@yahoo.fr

Infos pratiques / Titourou pleustrek

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 02 96 47 15 51

Courriel : mairie@ploubezre.fr

Site internet : www.ploubezre.fr

Permanence des élus (sur rendez-vous) :

Maire : Brigitte GOURHANT

- Mercredi et samedi de 10h à 12h



1^{er} Adjoint : Gildas NICOLAS, chargé de l'Urbanisme et de l'Habitat, des Equipements structurants

- Mardi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h



2^{ème} Adjoint : Armèle ROBIN-DIOT, chargée de la Petite enfance, des Affaires scolaires et Péricolaires

- Sur rendez-vous les lundis et mercredis



3^{ème} Adjoint : Françoise ALLAIN, chargée des Personnes Agées, de la Solidarité et des Affaires Sociales

- Sur rendez-vous



4^{ème} Adjoint : Marie Pierre LE CARLUER, chargée des Finances

- Vendredi de 9h30 à 10h30



5^{ème} Adjoint : Frédéric LE FOLL, chargé de l'Agriculture, des Travaux, de la Voirie, du Cadre de Vie

- Mardi de 10h à 11h30



6^{ème} Adjoint : François VANGHENT, chargé de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable

- Vendredi à partir de 16h



Conseiller Municipal Délégué : David BLANCHARD, chargé de la Culture, de la Vie Associative

- Jeudi de 17h à 18h



Conseiller Municipal Délégué : Louis JEGOU, chargée du Tourisme, de la Communication et de l'Information

- Mercredi de 17h à 18h



Services médicaux

Pôle Médical et Para-Médical : 2, rue François Tanguy-Prigent

Médecin Généraliste :

Docteur Alain CLECH : 02 96 47 14 15

Chirurgien-Dentiste :

Docteur Eric ESNAULT : 02 96 54 74 13

Cabinet Infirmier : 02 96 37 79 40

Christelle GUIGNARD

Anita LE BRAS

Sylvain LE NER

Masseurs Kinésithérapeutes : 02 96 47 14 44

Isabelle OLLIVIER

Podologue :

Nadège BLIGNE-JORET : 02 96 37 53 76

Médecin Généraliste : Docteur Olivier CAULAN

7, Rue Paul Salaun - Tél : 02 96 47 13 66

Chirurgiens-Dentistes : Docteur Ofelia VLAD

Docteur Andrei GROZA

4, Place de la Poste - Tél : 02 96 47 12 03

Pharmacie : Laurent BERNARD-GRIFFITHS

2, rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan - Tél : 02 96 47 15 31

Poste

Horaires d'ouverture :

Tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h15 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00

Horaires de levée du courrier :

Du lundi au vendredi 15h45

Le samedi à 10h45

Contact au 02 96 47 14 49

Déchèterie

La déchèterie du Creyo, ouverte à tous, horaires d'hiver :

Le mardi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les horaires des 10 autres Eco-relais ou déchèteries de la communauté d'agglomération, eux aussi ouverts à tous, sont à votre disposition à la mairie.

Date des encombrants :

Le retrait des encombrants se fait sur inscription. Contacter : LTC au : 080022300

Services d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie nationale : PLESTIN LES GREVES - 02 96 35 62 18

(lundi, mercredi, vendredi, dimanche et fériés)

PLOUARET - 02 96 38 90 17

(mardi, jeudi, samedi)

Centre hospitalier : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor : 02 96 46 65 65

Écoles

École maternelle : 02 96 47 13 01

École élémentaire : 02 96 47 13 02

LA TURQUOISE
 PLOUBEZRE
 Du Mardi au Samedi : 12h - 14h et 18h - 22h
 Le Dimanche : 18h - 22h
02 96 91 52 16

Conduite accompagnée
 Conduite supervisée
 Perfectionnement
 Permis B

Attente

02 96 37 60 09
 Lannion 64, rue de Tréguier / Ker Huel 3, place St-Yves
 Ploubezre 2, place de la Poste / Ploumilliau 3, place de l'Église

Phil TAXI
 VOYAGER FACILE

www.phil-taxi.fr
 contact@phil-taxi.fr

06 68 510 240

TOUTES DESTINATIONS
 CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
 TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

TPMR
 TOURISME
 SORTIES

FERRET JIMMY

Peinture, Décoration, Ravalement
 Démoussage de toiture
 Revêtements sols et murs
 Rte de Kernabat 22300 Ploubezre
 TEL: 02.96.47.17.79
 06.62.89.78.87

INTÉRIEUR & EXTÉRIEUR
LE GUEN
 PEINTURE

Une équipe à votre service !

Z.A. de Kervanon **PLOUIGNEAU**
 Z.A. de Kerblouet **CAVAN**
 T. 02 96 37 41 38
 F. 02 96 47 12 25
 c.le-guen@leguenpeinture.fr

PROFESSIONNEL & PARTICULIER

PLESTIN-LES-GRÈVES . PLOUBEZRE
 PLOUNÉRIN . TONQUÉDEC

Jean-Hervé CARN

Plâtrerie
 Cloisons-sèches - Isolation
 Faux plafonds

Route de Morlaix - Trédrez
 22300 LANNION
 Tél. 02 96 35 77 04 - Fax 02 96 35 74 96
 carnjeanhervé@wanadoo.fr

SANITAIRE ELECTRICITE

Loïc LANCIEU
 CHAUFFAGE RAMONAGE
 La lande 22300 PLOUBEZRE
02 96 47 16 09 06 19 58 33 08

Aurélien Couverture

Couverture - Zinguerie
 Neuf & Rénovation

Aurélien Padé / Kerbrézant - 22300 PLOUBEZRE
 Tél. 02 96 37 66 68

COUVERTURE - ZINGUERIE
D. LE ROUX
 Neuf et Rénovation

PLOUBEZRE 02 96 47 18 13

A2M THERMIE

Plomberie
 Chauffage
 Électricité
 Salle de bains
 Clés en main

02 96 38 96 98

RGE

David MESTRUC - Laurent MICHEL
 LE VIEUX-MARCHÉ, ven Lannion/Plouaret
 PLOUNÉVEZ-MOËDEC, Z.A. Bré Ar C'hra
 a2mthermie@gmail.com

TRÉGOR TAXIS
 -11 véhicules-
 Gares - Aéroports - Toutes distances
 Mise en route du compteur
 à la prise en charge

Lannion - Ploubezre - Trévou - Plouaret - Plestin
06 07 09 51 59

Trégor Dépannage
 Yannick Stéphan

Electricité
 Plomberie
 Serrurerie

Interventions rapides

06 . 63 . 36 . 23 . 85
 yannick@tregordepannage.com

Traou Ar Wazh - 22300 Ploubezre
 www.tregordepannage.com

Actif **HAMON TAXI**

06.12.73.10.06

Transport medical assis
 Commune de stationnement
 Ploubezre

ANNE TAXI
 Présente sur les communes de

PLOUBEZRE/LANNION/
 PERROS GUIREC

06.07.49.73.32

J. Marc Le COULS

Electricité générale
 Plomberie
 Chauffage
 Dépannage

Kerviziou 22300 Ploubezre **06 70 10 38 85**

TS Élec
 Electricité générale

Alarmes - Portail Électrique
 Cablage Électromagnétique

Stéphane TURLUCHE
 Artisan Électricien
 Kernabat - 22300 PLOUBEZRE
 Neuf - Rénovation - Dépannage

06 79 82 00 03
 tselec22@orange.fr

Imp nivern bihan
 Rte de Perros 22300LANNION

annetaxilannion@gmail.com
ANNE-TAXI.COM

TAXI

Nous remercions nos annonceurs pour leur soutien